

UNIVERSITE DE BANGUI



**FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)**

**DEPARTEMENT
DES SCIENCES ECONOMIQUES**

**BP. 2473 BANGUI
TEL : (236) 77024024**

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité-Dignité-Travail

**CONTRAINTES LIEES A L'INVESTISSEMENT DES
PETITS EXPLOITANTS DU SECTEUR AGRICOLE
DANS LA ZONE PERIURBAINE DE BANGUI**

MEMOIRE DE MAITRISE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION : ECONOMIE RURALE.

**Présenté et Soutenu par :
Josias AMONO**

**Sous la Direction Scientifique de :
Dr. Emmanuel MBETID BESSANE
Maître de Conférences, Doyen de la FASEG**

Année académique 2011-2012

DEDICACE

A mes parents Jacques et Alice AMONO pour tous les sacrifices consentis pour mes études.

REMERCIEMENTS

Nous remercions le Dieu très haut qui a bien voulu nous préserver durant notre cursus scolaire et universitaire.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements au Docteur Emmanuel MBETID-BESSANE, Maître de conférences et Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) pour l'encadrement sans faille qu'il a assuré tout au long de ce travail. Ses conseils et ses encouragements ont été des éléments motivateurs et stimulateurs pour la réalisation de ce mémoire.

Nous adressons nos vifs remerciements au corps professoral de la FASEG qui a assuré notre formation universitaire.

Nous remercions très sincèrement Paule-Golda DEBATO-SERVICE pour ses conseils et suggestions qui nous ont permis d'améliorer la qualité de ce travail.

Nos sincères remerciements à M. Abel KONGBO, Directeur de la commercialisation et du crédit de l'ACDA, Dr David KADEKOY, Directeur scientifique de l'ICRA et Dr Abel KPAWILINA, Directeur Général de l'ORCCPA, pour leurs conseils et leurs sympathies à notre égard.

Nous exprimons notre sincère remerciement à nos frères et sœurs Arsène, Gervais, Samson, Thierry, Gevelyn, Hubert, Romeo, Florence, Diane, Alida ; à nos neveux et nièces Sergi, Tauchy, Cedia, Patricia, Sara, Juliana ; et mon bébé Ella pour leurs soutiens indéfectibles.

Nos sincères remerciements à tous les parents, amis et connaissances pour leur appui multiforme, à tous les condisciples de notre promotion et particulièrement à SAGANZA Pepin, GBANGOPE Antonio, TOMBOLA Crépin, BEOROFEÏ Narcisse, SANGOUGUIA Roméo, TOADERA Phidias, GON Romaric, KOMBO Luisa, YADE Parfait, BIRO Pacôme, ZOLOKALA Jospin, YAMODO Patrick, KABA Francis, BIAMPENG Honora, SAYET Saturnin et SAYET Igor.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Niveau de l'épargne nationale entre 1997 à 2004	46
Tableau 2 : Productions végétales dans la zone périurbaine de Bangui	49
Tableau 3 : Productions animales dans la zone périurbaine de Bangui	50
Tableau 4 : Niveau du revenu agricole des ménages dans la zone périurbaine de Bangui	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	Accord de Partenariat Economique
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BCAD	Banque de Crédit Agricole et de Développement
BTP	Bâtiment et Travaux publics
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
DVA	Départ Volontaire Assisté
DSDSR	Document de Stratégie du Développement du Secteur Rural
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FED	Fonds Européen de Développement
FCFA	Franc de Coopération Financière en Afrique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
Ha	Hectare
HLPE	High Level Panel of Experts
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economique et Sociale
IDH	Indice du Développement Humain
IPPTE	Initiative des Pays Pauvre très Endettés
MW	Mégawatt
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation de Droit des Affaires en Afrique
ONCPA	Office National de Commercialisation des Produits Agricoles
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORD	Office Régional de Développement
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIB /hbt	Produit Intérieur Brut par Habitant
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
RCA	République Centrafricaine
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
SDRASA	Stratégie du Développement Rural, de l'Agriculture, et de la Sécurité Alimentaire

RESUME

Le secteur agricole est caractérisé par une pratique culturale rudimentaire, une utilisation marginale d'intrants, l'absence d'équipement agricole, une main-d'œuvre insuffisante etc. Or nous savons que la performance d'une agriculture dépend tout d'abord des investissements consentis par les agriculteurs pour leurs activités. Mais en Centrafrique, comme dans la majorité des pays d'Afrique au sud du Sahara, les petits exploitants du secteur agricole n'arrivent pas à réaliser des investissements. Ainsi, il y a lieu de se poser la question suivante : Quelles sont les contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricoles en Centrafrique ?

Afin de répondre à cette interrogation, nous avons procédé à des consultations bibliographiques et aux enquêtes auprès des petits producteurs agricoles de la zone périurbaine de Bangui.

Les résultats de l'étude menée ont montré trois principales contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricoles de cette zone. Ce sont (i) le faible niveau du revenu et le manque de financement, (ii) le problème de statut foncier, (iii) et les pesanteurs socioculturelles. Cependant, le faible niveau du revenu et le manque de financement constituent la contrainte majeure. Les deux hypothèses retenues pour cette étude sont donc vérifiées.

Le gouvernement, afin de renforcer les capacités des petits producteurs de cette zone, devra développer une politique visant à octroyer des financements à ces derniers par l'acquisition des semences améliorées, des intrants chimiques, et des équipements agricoles performants, en favorisant leur accès aux établissements de microfinance. En outre afin de protéger les producteurs de la question de statut foncier, l'Etat doit créer des centres agricoles dans la zone périurbaine pour sécuriser les petits producteurs. Enfin pour remédier à la question de pesanteur socioculturelle, le gouvernement doit organiser une journée nationale de réflexion pour qu'une solution durable puisse être trouvée afin de mettre les producteurs dans les meilleures conditions sociales d'investissement.

Ceci étant, le renforcement de capacités financières des petits producteurs agricoles de la zone périurbaine de Bangui par la microfinance peut-il être le catalyseur d'un investissement agricole dynamique en Centrafrique ?

Abstract. Investment constraints of the small farmers in the agricultural sector in the suburbs area of Bangui. The agricultural sector is characterized by a rudimentary cultural practice, a marginal use of inputs, the lack of agricultural equipment, an insufficient of labor, etc. Yet we know that the performance of an agriculture depends first of all on investments granted by the farmers for their activities. But in the Central African Republic (CAR), as in the majority of the African countries in the South of Sahara, the small farmers in agricultural sector can not realize investments. So, there is good reason to ask itself the following question: what are the constraints bounded to the investment of the small agricultural producers in the CAR?

To answer this interrogation, we had proceeded to bibliographical consultations and surveys with the small agricultural producers of the suburbs area of Bangui.

The results of the study showed three main constraints to the investment of the small agricultural producers of this zone. They are: i) the low level of the income and the lack of financing, ii) the problem of land status, iii) and the sociocultural weights. However, the low level of the income and the lack of financing constitute the major constraint. Both hypotheses retained for this study are thus verified.

The government, to strengthen the capacities of the small producers of this zone, will have to develop a policy to grant financing to the producer by the acquisition of the improved seeds, the chemical inputs, and the accomplished agricultural equipments, by favoring their access to the establishments of microfinance. Besides to protect the producers of the question of land status, the State has to create agricultural centers in the suburbs area to secure the small producers. Finally to remedy the question of sociocultural weight, the Government has to organize a national reflection day so that a sustainable solution can be found to put the producers in the best social conditions of investment.

Hence, the strengthening of financial capacities of the small agricultural producers of the suburbs area of Bangui by the microfinance can be the catalyst of a dynamic agricultural investment in the CAR?

INTRODUCTION GENERALE

La République Centrafricaine (RCA) est située au cœur de l'Afrique. Vaste de 623.000 Km², la RCA est limitée au Nord par le Tchad, au Sud par les deux Congo, à l'Est par les deux Soudan et à l'Ouest par le Cameroun. Elle a une population estimée à 4.479.444 habitants en 2010, soit une densité de 7,2 hab./Km² selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2003. C'est un pays enclavé dont l'économie est particulièrement basée sur l'agriculture, mais il est encore classé parmi les pays les moins avancés malgré ses énormes possibilités qui demeurent faiblement exploitées.

En effet, l'économie centrafricaine repose encore largement sur le secteur agricole (agriculture, pêche, chasse, forêt) qui emploie environ 70% de la population active du pays et contribue pour 55% au Produit Intérieur Brut (PIB) en 2008, contre 13,1% pour le secteur secondaire et 31,9% pour le secteur tertiaire¹. Dans tout le pays, le climat est favorable à une agriculture pluviale puisque les précipitations varient de 800 mm à l'extrême nord, à plus de 1.500 mm par an au sud. Le pays dispose en outre, d'un important réseau hydrographique et la disponibilité en eau douce est estimée à 37.000 m³ par habitant. Les sols sont riches mais fragiles et sur près de 15 millions d'hectares de terres arables, seulement 600.000 à 700.000 ha sont mis en culture chaque année, soit environ 1% du territoire national et 4,4% de la superficie arable et moins de 0,5 ha est exploité en moyenne par actif agricole. Sur le plan des ressources pastorales, 9,3 millions d'hectares (sur un total de 16 millions) sont exploités par un cheptel d'environ 3,2 millions d'unités de bétail tropical (UBT), essentiellement transhumant².

Cependant, la RCA en dépit de ces énormes potentialités continue d'enregistrer des mauvaises performances de son secteur primaire. Ceci pour la simple raison que les conditions dans lesquelles exercent le secteur privé en général et le secteur agricole en particulier ne permettent pas de valoriser les atouts dont dispose ce pays.

Le secteur privé centrafricain est caractérisé par (i) une faible productivité, (ii) un manque de financement, (iii) une étroitesse du marché, (iv) une insécurité juridique et judiciaire, (v) un faible niveau de l'épargne privée etc. Par ailleurs le secteur agricole est

¹ Ministère du développement rural, 2011. Stratégie du Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, Bangui.

² Ministère de l'économie, du Plan et de la coopération internationale, 2007. Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 1^{ère} génération, Bangui.

caractérisé par une pratique culturelle rudimentaire, une utilisation marginale d'intrants, l'absence d'équipement agricole, une main-d'œuvre insuffisante etc.

Or nous savons que la performance d'une agriculture dépend tout d'abord des investissements consentis par les agriculteurs pour leurs activités. Mais en Centrafrique, comme dans la majorité des pays de l'Afrique au sud du Sahara, les petits producteurs agricoles n'arrivent pas à réaliser des investissements. Ceci étant, il y a lieu de poser la question suivante : Quelles sont les contraintes liées à l'investissement des petits exploitants du secteur agricole dans la zone périurbaine de Bangui ?

L'analyse des contraintes de l'investissement des petits producteurs agricoles dans la zone périurbaine pose ainsi la problématique de la maîtrise des facteurs qui limitent l'investissement des petits agriculteurs.

Fort de ce qui précède, cette étude comportera trois chapitres. Le premier chapitre est d'abord consacré au cadre théorique et à la démarche méthodologique. Ensuite, le deuxième chapitre met en évidence les contraintes liées à l'investissement du secteur privé en Centrafrique. Enfin, le troisième chapitre est consacré à l'analyse des contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricoles dans la zone périurbaine de Bangui.

CHAPITRE I :
CADRE THEORIQUE ET
DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Introduction

La conception d'un travail de recherche repose sur un cadre théorique et nécessite l'application méthodique d'une démarche scientifique encore nommée démarche méthodologique.

Le cadre théorique est une étape à travers laquelle sont exposées les connaissances préalables au problème de recherche que dégage le sujet, afin de construire à celui-ci une base théorique nécessaire. Autrement dit il est la présentation d'un cadre d'analyse et de généralisation des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes afin de les appliquer au problème.

La méthodologie est l'ensemble des méthodes appliquées à un domaine particulier de la science, de la recherche³. En d'autres termes, elle est l'ensemble des démarches discutées et adoptées par le chercheur en vue d'ouvrir sur un résultat ou parvenir à une fin scientifique. La méthodologie définit ainsi la façon dont le chercheur doit s'y tenir ou la procédure à suivre afin de collecter des données relatives aux différentes formes de son thème.

Ainsi ce premier chapitre intitulé cadre théorique et démarche méthodologique va traiter dans un premier temps du cadre théorique au sein duquel sont exposés de manière détaillée la revue de la littérature, la problématique, la formulation des objectifs et hypothèses de recherche, les modèles d'analyse, et dans un second temps, il présentera la démarche méthodologique qui a été utilisée. Cette démarche méthodologique regroupe ainsi la présentation des caractéristiques du terrain de recherche, la délimitation du champ d'étude et de l'échantillonnage, la technique de collecte de données et les difficultés rencontrées.

I – Cadre théorique

1.1. Revue de la littérature et problématique

1.1.1. Revue de la littérature

Il apparaît de plus en plus difficile de concevoir un problème de recherche sur un point complètement inédit ou encore authentique à soi. De ce point de vue, la revue de la littérature est une étape importante pour tout travail scientifique. Cette étape consiste donc à synthétiser la littérature déjà publiée. Elle permet d'aborder le terrain de recherche avec un ensemble de perceptions théoriques à travers les recherches

³Le Robert, 2010. Dictionnaire de français. Sejer, Paris.

bibliographiques composant une base solide qui permet de mieux comprendre le problème et de découvrir les positions parfois opposées des auteurs avec leurs différentes approches de la question.

La nécessité de réunir des informations dans le cadre de la réalisation de ce mémoire a permis de faire des recherches documentaires en ligne afin de consulter une série d'ouvrages, d'articles et de revues tous traitant de la question des contraintes de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole en Afrique.

A travers donc ce qui a été écrit par les auteurs, nous avons pu définir les concepts clés de notre thème avant bien évidemment de souligner ce qui selon certains pourrait déterminer les contraintes de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole en Centrafrique.

- **Contrainte** : une contrainte est une violence, pression exercée sur quelqu'un pour l'obliger à agir, ou l'en empêcher. Céder à la contrainte ou encore l'état de celui qui subit cette violence⁴. Autrement dit c'est ce qui empêche une personne d'exercer une activité.
- **Investissement** : c'est la part de la richesse qui est destinée à accroître la production par l'accroissement ou le renouvellement des capacités de production. C'est une opération consistant à augmenter une capacité de production⁵. De façon spécifique, l'investissement agricole consiste en l'acquisition de moyens de production additionnels (équipements agricoles, capital fixe, capital circulant, intrants ou main d'œuvre agricole) par l'exploitant agricole en vue d'une augmentation de sa production.
- **Exploitation agricole** : Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), elle est une unité de production remplissant les trois critères à savoir produire des produits agricoles, avoir une gestion courante indépendante et atteindre un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux. Toutefois Mbétid-Bessane définit l'exploitation agricole en Centrafrique comme une unité familiale de production, de consommation,

⁴ Le Robert, 2010. Dictionnaire de français. Sejer, Paris.

⁵ Guerrien B., 1997. Dictionnaire d'analyse économique. Microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc. Editions La Découverte, Paris.

d'accumulation et de résidence ; c'est donc un ménage agricole réduit⁶. C'est cette dernière définition qui est retenue dans le cas de notre étude.

- **Secteur agricole** : l'agriculture est une activité économique qui consiste à favoriser le développement de plantes ou d'animaux pour en tirer les substances utiles à l'homme. Cette activité est fortement dépendante des conditions naturelles : la qualité du sol et le climat⁷. En économie politique, l'agriculture est définie comme le secteur d'activité dont la fonction est de produire un revenu financier à partir de l'exploitation de la terre (culture), de la forêt (sylviculture), de la mer, des lacs et des rivières (aquaculture, pêche), de l'animal de ferme (élevage) et de l'animal sauvage (chasse). Dans la pratique, cet exercice est pondéré par la disponibilité des ressources et les composantes de l'environnement biophysique et humain⁸.

La question liée à l'analyse des contraintes de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole en Afrique en général et en Centrafrique en particulier a longtemps fait l'objet d'étude et de débats entre les institutions internationales spécialisées dans l'agriculture, les économistes, les agronomes et les responsables politiques des pays concernés.

Nous pouvons ainsi constater que la majeure partie des auteurs concordent sur le point que les contraintes de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole reposent essentiellement sur l'accès aux facteurs de productions : la terre, les intrants (semences, engrais, insecticides...), les équipements agricoles, les moyens de transport et l'accès au crédit.

En effet certaines études, dont celle faite par le High Level Panel of Experts (HLPE) sur les contraintes de l'investissement des petits exploitants dans le secteur agricole, mettent en évidence que les contraintes sont notamment les difficultés pour parvenir à des économies d'échelle dans le processus de production, associées à une intensité en capital et une mécanisation croissante, adopter des technologies qui requièrent des niveaux élevés d'éducation pour pouvoir accéder au capital financier lorsque les droits de propriété sont incomplets, suivre le rythme de l'augmentation des économies

⁶ MBETID-BESSANE E., 2012. Economie et gestion de l'exploitation agricole. Cours d'économie rurale, Université de Bangui.

⁷ MBETID-BESSANE E., 2012. Spécificités économiques de l'agriculture. Cours d'économie rurale, Université de Bangui.

⁸ Wikipédia, Encyclopédie libre.

d'échelle en matière de commercialisation, en particulier les marges des supermarchés, les normes sanitaires et phytosanitaires rigoureuses et la prévalence croissante de contrats passés dans de chaînes de valeurs intégrées. La communauté qui peut être un soutien à l'esprit d'entreprise peut également constituer un obstacle au changement en raison du conservatisme social et de la résistance à la différenciation sociale⁹.

Pour ces auteurs, les investissements de ces petits exploitants du secteur agricole sont influencés par les investissements consentis par d'autres agents, en particulier par le secteur public mais aussi par les partenariats avec le secteur privé, les organisations de producteurs, et les organisations philanthropiques.

Pour les experts agricoles, qui ont contribué à l'élaboration de la stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (SDRASA) de la RCA, les contraintes de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole en Centrafrique est la résultante de la réforme agraire inadaptée qu'avait initiée le gouvernement centrafricain dans les années 70. En effet cette réforme agraire a abouti à la désorganisation du secteur agricole, l'arrêt de la recherche agronomique et la détérioration rapide des services de vulgarisation. Cela s'est traduit par le faible niveau de production et de productivité agricole dû notamment d'une part à l'insuffisance et à la faiblesse des structures de recherche et d'encadrement, de formation et d'appui conseil aux producteurs d'où une faible utilisation des techniques de production animales et végétales à haut rendement et l'insuffisance de soins vétérinaires ; et d'autre part au coût élevé et à la non disponibilité des intrants dans les zones de production.

A cela s'ajoute le faible niveau de commercialisation interne et externe des produits agricoles lié notamment aux difficultés d'accès au marché, à des prix non incitatifs et au manque de surplus pour obtenir des ressources financières. En conséquence, les producteurs sont obligés soit de laisser dégrader leurs productions, soit de les brader à vil prix (aux acheteurs véreux) en vue de satisfaire leurs besoins primaires. Ces acheteurs revendent ces produits aux mêmes producteurs deux à trois fois plus chers en période de soudure, plongeant ces derniers dans le cercle vicieux de la pauvreté¹⁰.

⁹ FAO, 2012. Les contraintes de l'investissement des petits exploitants dans le secteur agricole. Champ d'application de l'étude proposé à la consultation en ligne. Rome.

¹⁰ Ministère du développement rural, 2011. Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, Bangui.

Ce point de vue a été soutenu lors de conférence sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique tenue à Syrte en Lybie, du 15 au 17 Décembre 2008 en ces termes que l'impact négatif de la réforme agraire des années 70 a anéanti le secteur agricole déjà essoufflé et peu productif. Ce secteur est indirectement affecté par les mutineries qui ont interrompu l'assistance traditionnelle de l'Etat en matière d'intrants et de crédits d'accompagnement et par l'effet de la baisse des activités de commercialisation et de transport des produits vivriers et d'exportation¹¹.

Quant à Aho G., Niang O. et Mbétid-Bessane, auteurs d'enjeux, obstacles et perspectives de réduction de la pauvreté en milieu rural, ils ont révélé que les contraintes liées aux investissements sont dues entre autres, aux faibles rendements agricoles, aux difficultés d'accès aux intrants, à l'utilisation des techniques de production non appropriées et à la recherche agricole non adaptée au contexte, à la dégradation des infrastructures routières et à l'insuffisance des moyens de transports, un accès limité aux marchés¹².

Pour Kouadio-Konan, l'une des contraintes de l'investissement des petits producteurs agricoles est le faible taux d'équipement car la très grande majorité des exploitations pratiquent la culture manuelle. Il a défini ainsi le taux d'équipement comme la proportion d'exploitants agricoles possédant des équipements agricoles identifiés¹³. Dans son étude, il s'est appesanti sur la terre qui est l'un des facteurs de production. Pour cet auteur la terre constitue un des facteurs importants de la dynamique du développement agricole. En effet une situation précaire du statut foncier peut décourager un investissement dans des spéculations pérennes. Un certain nombre de variables permettent de capter la situation de précarité. Parmi celles-ci, l'on observe la localisation de l'espace de production dans un plan d'aménagement et le mode de cession de la terre à un tiers.

¹¹ FAO, 2008. L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique : les défis du changement climatique. Rapport national d'investissement, Syrte, Jamahiriya arabe libyenne.

¹² AHO G., NIANG O. et MBETID-BESSANE E., 2006. Enjeux, obstacles, et perspectives de réduction de la pauvreté en milieu rural. PNUD, Bangui.

¹³ KOUADIO KONAN A., 2007. Investissements et dynamique de la pauvreté en milieu agricole ivoirien. Réseau de recherche : Politiques Economiques et Pauvreté (PEP-PMMA). Rapport final, PMMA 10476. Université d'Abidjan-Cocody/CIRES.

La localisation de l'espace de production dans un plan d'aménagement indique une certaine précarité du statut foncier, dans la mesure où à tout moment l'exploitant peut être spolié de sa terre au profit de l'urbanisation. Pour ce qui concerne le mode de cession de terre, il est lié aux pratiques de vente (à un prix inférieur à la valeur productive de la terre) aux legs et dons à un tiers qui parfois n'est pas membre du ménage de l'exploitant. Ces pratiques se font sans une procédure juridique qui sécurise l'espace de production¹⁴.

Pour Mangoumbala Le Parfait, les contraintes liées à l'investissement des petits exploitants du secteur agricole sont dues au découragement des petits producteurs du fait de difficultés d'écoulement de leurs produits, du manque de personnel d'encadrement, d'organisme de promotion ou de sensibilisation etc.¹⁵

Selon le rapport de la conférence annuelle des responsables du développement rural tenu à Bangui du 15 au 25 février 1984, les contraintes des petits producteurs sont dues dans le domaine de production à un manque de suivi des cultures par l'encadrement de base et l'absence des semences améliorées. Dans le domaine de commercialisation, c'est le manque d'organisation du marché des produits qui amène les agriculteurs à produire que pour leur propre consommation¹⁶.

Dans le rapport intérimaire sur l'Etude des Accords de Partenariats Economiques (APE) en Centrafrique de 2005, les auteurs ont révélé que les contraintes liées à l'investissement des petits exploitants du secteur agricole en Centrafrique sont dues entre autres à l'insécurité sur les parcours et les pistes rurales, l'absence d'un cadre institutionnel approprié et des structures efficaces d'encadrement, la faiblesse du financement public du secteur etc.¹⁷

Pour certains auteurs, l'absence de crédit agricole et de subvention sont les contraintes majeures pour les petits producteurs dans leur perspective d'investissement¹⁸.

¹⁴ KOUADIO KONAN A., 2007. Investissements et dynamique de la pauvreté en milieu agricole ivoirien. Réseau de recherche : Politiques Economiques et Pauvreté (PEP-PMMA). Rapport final, PMMA 10476. Université d'Abidjan-Cocody/CIRES.

¹⁵ MANGOUMBALA P. Osons maintenant mais autrement pour un autre développement, Université de Paris XII, Paris.

¹⁶ Ministère du développement rural, 1984. Conférence annuelle des responsables du développement rural, Bangui.

¹⁷ MONKAM A., et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083 Centrafrique, Bangui.

¹⁸ Ministère du développement rural, 1988. Perspectives et stratégies du développement rural, Bangui.

Pour d'autres, ces contraintes sont dues à la méconnaissance de technique culturale à haute productivité ; au manque d'outillage agricole adapté (charrue, herse, semoir...) ; au manque de moyens pour l'acquisition de petites unités de transformation (moulins, égreneuses manuelles, décortiqueuse manuelles, batteuses manuelles...) ; aux difficultés de conservation et pertes élevées en stock ; à l'absence de crédit d'équipement aux producteurs ; au faible niveau d'encadrement des producteurs ; au coût élevé des intrants et leur non disponibilité ; aux difficultés d'accès aux semences améliorées ; aux contraintes liées au développement de la traction animale traduit par le mauvais choix des animaux de traits, à la pratique de sorcellerie ou d'envoûtement etc.¹⁹ Ces points de vue sont aussi ceux des spécialistes du secteur agricole qui ont fait une étude sur cette question en 1995 dans le village de Gouzé situé dans la sous-préfecture de Paoua²⁰.

Pour d'autres auteurs les contraintes de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole sont liées aux problèmes d'insécurité (prévalence des coupeurs de route), de coût élevé et d'indisponibilité des produits vétérinaires, les tracasseries et abus d'autorité des services publics, une insuffisance de services vétérinaires²¹.

1.1.2. Problématique

D'une superficie de 623.000 Km², la RCA dispose de ressources naturelles relativement abondantes par rapport à sa population et de conditions agro-écologiques généralement favorables à l'agriculture et à l'élevage. Le sol est de fertilité correcte et le climat permet une agriculture pluviale avec des cycles culturaux relativement longs. Une gamme importante de cultures vivrières (manioc, maïs, arachide, riz, sésame, mil, sorgho, niébé et les agrumes...) est pratiquée, ainsi que des cultures d'exportation ou de substitution aux importations variables selon les zones mais diversifiées (coton, café, tabac, palmier à l'huile, sucre) ; les disponibilités en pâturages de bonne qualité et en eaux de surface permettent l'entretien d'un cheptel bovin important²².

En effet, l'économie centrafricaine repose essentiellement sur le secteur agricole qui emploie environ 70% de la population active du pays et contribue pour 55% au PIB en

¹⁹ DIDONNA A., 1993. Crédit rural en Centrafrique. Rapport de séminaire organisé par le Crédit Mutuel de Centrafrique, Bangui. Bangui.

²⁰ Ministère du développement rural, 1995. Enquête dans le village Gouzé en RCA, Bangui.

²¹ Ministère du développement rural, 2011. Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, Bangui.

²² Ministère du développement rural, 1988. Perspectives et stratégies du développement rural, Bangui.

2008. Cependant la quasi-totalité de la production agricole est le fait de petites exploitations de type familial. D'une manière générale l'exploitation agricole s'identifie au ménage restreint avec en moyenne 5,2 personnes dont 2 à 3 actifs pour 1,5 à 2 ha de culture (jachère exclue)

Excepté l'arboriculture, la quasi-totalité des exploitations agricoles centrafricaines est représentée par l'agriculture itinérante. Le matériel agricole disponible est réduit (houes, machettes, haches...) et reste essentiellement manuel. La culture attelée, diffusée dans le cadre de certains projets en zone de savane n'a jusqu'à présent connu qu'un développement très modeste. L'utilisation d'intrants importés (engrais, pesticides, semences améliorées...) reste marginale, et concerne principalement les cultures d'exportation (coton et à moindre degré, café). L'outillage et pratique agricoles sont relativement homogènes sur l'ensemble du pays et varient peu d'une exploitation à l'autre.

Au cours des dernières années, l'Etat Centrafricain a mis en œuvre un certain nombre de mesures importantes visant à assainir l'économie et diminuer les charges souvent excessives supportées par l'Etat, tout en favorisant le développement du secteur privé dans le cadre d'une économie de marché. Ces efforts ont permis notamment à l'Etat d'atteindre le point d'achèvement d'initiatives des pays pauvres très endettés(IPPTE) en 2009. Cependant les niveaux des principaux indicateurs macroéconomiques restent encore bas.

Le PIB par habitant est passé d'une moyenne de 280 dollar US sur une période de 1980-1989 à 260 dollars US de 1995-2001. En 2010 le taux de croissance économique est estimé à 3,4% et son indice de développement humain est de 0,369. Ce qui place la RCA au 179^e rang sur les 182 pays²³.

En ce qui concerne la question de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole en Centrafrique, les résultats sont décevants en ce sens que ces derniers sont confrontés à des contraintes qui les empêchent d'investir dans leurs activités. C'est ainsi qu'en fin de la décennie soixante dix, le gouvernement a conçu sa politique sur la régionalisation des zones de production. Les Offices Régionaux de Développement (ORD) ont été créés pour réaliser les programmes et projets spécifiques à chaque zone agro-écologique, ce qui a permis l'augmentation des productions agropastorales. La

²³ Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale, 2007. Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 1^{ère} génération, Bangui.

stratégie d'intervention était fondée sur l'approche filière, c'est ainsi que d'importants moyens humains, financiers, et matériels ont été mobilisés pour encadrer les producteurs (éleveurs et agriculteurs).

Avec la réforme agraire des années soixante dix, l'Office National de Commercialisation de Produits Agricoles (ONCPA) a été créé. Mais l'échec de cet office a porté un coup rude à la production agricole centrafricaine. Le secteur rural est entré en crise au cours des années soixante dix, avec cette réforme inadaptée qui a abouti à la perturbation du secteur agricole, l'arrêt total de la recherche agronomique et détérioration rapide des services de la vulgarisation agricole. Les conséquences de cette réforme agraire ont été importantes sur l'économie nationale et en particulier dans le secteur agricole. Après le départ précipité des coopérants, tous les projets en cours étaient arrêtés. Très vite, les productions agricoles, tout comme les productivités vont diminuer, remettant en cause les résultats des précédentes campagnes agricoles. De plus les difficultés de la gestion de l'ONCPA n'ont pas permis la collecte des produits en milieu rural. Ainsi les méventes des produits ont provoqué une crise en milieu rural et ont contribué à la baisse du pouvoir d'achat des producteurs.

Après la réforme agraire qui a échoué, le gouvernement a initié des politiques avec l'appui des bailleurs de fonds à travers un document intitulé « Perspectives et stratégies du développement rural » dans lequel sont inscrites différentes stratégies pouvant aider les petits exploitants à accéder aux facteurs de production, favoriser l'accès au crédit, améliorer des pistes rurales etc.

Cependant en dépit de ces efforts consentis par le gouvernement et les bailleurs de fonds pour la relance agricole, la RCA n'arrive pas à assurer le développement agricole et la sécurité alimentaire de sa population car elle ne peut être atteinte que lorsque les petits producteurs agricoles parviennent à investir dans leurs propres activités agricoles. C'est dans cette optique que notre travail consiste en analyse de ce qui pourrait être les contraintes liées à l'investissement des petits exploitants dans le secteur agricole en Centrafrique.

1.2. Objectifs, hypothèses de recherche et modèles d'analyse

Les objectifs d'une étude sont une étape qui, comme la problématique, donnent la valeur scientifique de tout travail de recherche. Le terme objectif peut être défini comme le but que l'on se propose d'atteindre. A travers l'objectif général d'une étude, le chercheur se propose d'atteindre un certain nombre d'objectifs dits spécifiques.

L'objectif général assigné à notre étude est d'analyser les contraintes de l'investissement des petits producteurs agricole en Centrafrique. Spécifiquement cette étude vise d'abord à analyser les contraintes de l'investissement du secteur privé en Centrafrique et ensuite à mettre en évidence et caractériser les contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricole de la zone périurbaine de Bangui.

Les hypothèses sont des réponses provisoires formulées au conditionnel et susceptible d'être confirmée ou infirmée sur la base des données collectées et analysées²⁴. Autrement dit l'hypothèse est le point de départ d'une démonstration logique, posé dans l'énoncé et à partir duquel on se propose d'aboutir à la conclusion de la démonstration.

A chaque objectif spécifique correspond une hypothèse de recherche. C'est dans cette optique que suivant nos objectifs spécifiques, nous avons procédé à la formulation de deux hypothèses de recherche suivantes : (i) Plusieurs facteurs expliqueraient les contraintes du secteur privé en Centrafrique. (ii) Le manque de financement constituerait la principale contrainte liée à l'investissement des petits producteurs agricole en Centrafrique.

Afin de vérifier ses hypothèses, le chercheur doit recourir à l'utilisation des modèles d'analyse qui consistent à traduire dans le langage de l'observation, les concepts théoriques élaborés lors de la formulation du problème. Un modèle d'analyse permet alors de rendre actifs les hypothèses de recherche afin de parvenir à une conclusion susceptible de les affirmer ou de les contester. En rapport donc avec nos objectifs et hypothèses, nous avons retenus les modèles d'analyse suivants : le modèle d'analyse de discours et le modèle d'analyse statistique.

Le modèle d'analyse de discours ou encore l'analyse de contenu est un modèle qui porte sur des articles, des journaux, des documents ou publications officielles, des programmes audio visuels, des déclarations politiques, des rapports d'étude ou de réunion, des œuvres littéraires ou des messages. Le choix des termes ou concepts employés, leur fréquence, leur mode d'agencement, la construction du « discours » et son développement forment des sources d'informations à partir desquelles le chercheur tente de bâtir une idée. Le modèle d'analyse de discours peut porter sur le locuteur lui-même ou les conditions dans lesquelles son discours est produit²⁵.

²⁴ MALO D., 2011. Cours de méthodologie de recherche. Université de Bangui.

²⁵ PINAUD M. , 2003. Manuel de recherche en sciences sociales, Paris.

La statistique est la science qui a pour objet l'étude mathématique des phénomènes relatifs à des groupes de personnes ou d'objets. Elle permet de décrire et de résumer de façon formalisée c'est-à-dire clairement déterminée, les informations collectées de manière exhaustive²⁶ et est donc primordiale pour le chercheur car elle joue un rôle important dans la collecte et le traitement des informations.

Dans ce modèle, il est le plus souvent fait usage de certaines caractéristiques de tendance centrale ou de position pour se rendre compte de la variation d'une variable, dans le cas de cette étude, il s'agit de la moyenne et de la fréquence. La moyenne est d'une manière générale, la valeur du caractère que toutes les modalités auraient communément de telles sortes que leur somme représente la population totale. En d'autres termes, la moyenne est la somme des valeurs de la variable statistique observée divisée par le nombre des observations. Pour le calcul des variables à caractère discret ou qualitatif, l'on procédera à la détermination de leur fréquence. En effet, la fréquence relative d'une variable statistique est le rapport de l'effectif de cette valeur à l'effectif total.

II - Démarche méthodologique et terrain de recherche

2.1. Terrain de recherche

Le terrain de recherche est un cadre général qui peut désigner entre autres les milieux économiques, social, politique ou géographique qui peuvent servir de référence ou de support à un travail de recherche. Il propose également un privilège pour la recherche par le fait qu'il appuie l'étude générale d'un phénomène à partir de l'étude particulière. Il permet ainsi une déduction.

Le terrain de recherche retenu pour cette étude est la zone périurbaine de Bangui.

2.1.1. Caractéristiques du terrain de recherche

A la proclamation de la RCA en 1958, par Feu Président Barthélemy BOGANDA, la commune de Bangui est devenue la capitale. Conformément aux dispositions de la Loi N° 96.013 du 13 Janvier 1996, portant création des, régions et fixant leurs limites territoriales, la ville de Bangui constitue la région n°7.

La ville de Bangui est située entre 4°21 et 4°26 de latitude Nord et entre 18°32 et 18°37 de longitude Est ; elle est limitée au Sud par le fleuve Oubangui qui fait frontière avec la

²⁶ MASIERI W. , 2008. Statistique et Calcul des probabilités. Edition Dalloz, Paris.

République Démocratique du Congo (RDC), à l'Ouest, par la Commune de Bimbo, au Nord par la Commune de Bégoua (PK 12) et enfin à l'Est par la Circonscription de Landja dans la Commune de Bimbo. Ces limites géographiques constituent sa zone périurbaine

Bangui couvre une superficie d'environ 67 Km² avec une densité de 8548 habitants au Km² en 2003 soit environ 1508 fois la densité de la RCA. Elle qui est à la fois capitale politique et économique de la République Centrafricaine, concentre la quasi-totalité des activités du secteur moderne tels que l'administration centrale et tous les services publics et privés²⁷.

Considérée comme une région de plaine au contact des collines, la région de Bangui se caractérise par deux sous-ensembles de reliefs :

Le climat de la ville de Bangui est de type guinéen forestier avec l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse qui va d'avril à octobre et une saison sèche, de novembre à mars. La température moyenne annuelle est de 32,4°C ; les écarts entre le minima et le maxima moyens sont de 11,2°C.

On distingue deux types de végétation dans la ville de Bangui, la forêt au sud-est et au sud-ouest et la savane qui est la résultante de l'action anthropique (défrichements, feux de brousse...)²⁸ au nord. A coté de cette végétation naturelle, s'ajoute une végétation issue de l'aménagement de l'homme. Ce sont des arbres fruitiers tels que les manguiers, les palmiers à huile et les agrumes. Ces arbres servent parfois d'ombre dans chaque concession de même qu'ils constituent un apport en énergie pour l'homme.

L'étude pédologique montre que dans la ville de Bangui, les sols varient selon les secteurs. C'est ainsi qu'au Nord de la ville, on a des sols latéritiques érodés par l'érosion. La plaine marécageuse des abords du fleuve Oubangui se caractérise quant à elle, par des sols sableux et argileux tandis que sur les plateaux de Gobongo et de Fatima, se développent aussi des sols de type latéritique. Or, il faut relever que des alluvions récentes se retrouvent dans les vallées des cours d'eau²⁹.

²⁷ MONKAM A. et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

²⁸ MONKAM A, et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

²⁹ ICASSES, 2008. Profil socioéconomique de Bangui, RCA.

Du point de vue hydrographique, la ville de Bangui qui est en majeure partie couverte de plaine, est drainée par le fleuve Oubangui et la rivière Mpoko. Mais outre ces grands cours d'eau, on distingue aussi des marigots tels que Ngoubagara, Ngoungué, Sayevoir, Nguito, Landjia, Guitangola, etc.

La ville de Bangui est organisée en arrondissements, en groupements et en quartiers. C'est ainsi qu'on a 8 arrondissements, 16 groupements de quartiers 189 quartiers. Sa zone périurbaine couvre les communes de Bégoua et de Bimbo.

Selon les données du troisième Recensement général de la population de 2003, la ville de Bangui comptait 622.771 habitants soit 16,0% de la population centrafricaine, 42,2% de l'ensemble de la population urbaine. Avec un taux de progression démographique de 2,5, la population de Bangui est estimée à 687.634 en 2007 avec une densité de 10.263 habitants au Km² et 704.969 habitants en 2008.

Les principales activités économiques de la région de Bangui reposent sur les entreprises commerciales tant dans le secteur formel que dans le secteur informel. Mais le secteur informel occupe une place importante dans ces activités. La carrière et le maraîchage font leur remonté dans les activités économiques. Mais, il faut rappeler que les évènements militaro-politiques qui se sont survenus dans le pays et particulièrement à Bangui ont ébranlé les tissus économiques (industriel et commercial).

L'agriculture dans la ville de Bangui est quasi inexistante par manque d'espace. Une partie de la population de la ville de Bangui pratique l'agriculture dans la zone périurbaine. Toutefois, les cultures maraîchères sont pratiquées dans presque tous les quartiers, à côté des maisons, aux abords des cours d'eau et dans les périphéries de la ville³⁰. L'élevage dans la ville de Bangui est pratiqué d'une manière traditionnelle. Il concerne seulement les caprins, des porcins et des volailles, souvent en divagation. L'élevage moderne en enclos des porcs et des volailles commence à se développer peu à peu dans la ville de Bangui et ses environs.

La pêche est pratiquée seulement dans le fleuve Oubangui et concerne principalement les ethnies Yakoma, Banziri et Ngbaka qui sont les originaires des anciens villages riverains du fleuve. Elle est encore rudimentaire et la production reste faible du fait de manque d'équipements performants pour la capture et des problèmes de conservation des poissons.

³⁰ ICASSES. 2008. Profil socioéconomique de Bangui, RCA.

L'activité commerciale concerne toutes les formes d'échanges de services et de biens. Elle se pratique sous différentes formes dans presque tous les arrondissements de Bangui. Les types de commerce se différencient selon les secteurs. On distingue le secteur formel et le secteur informel. Le secteur formel concerne les entreprises qui emploient un certain nombre de personnes (au moins cinq), qui tiennent leur comptabilité et qui sont déclarées dans le registre de commerce. Le secteur informel concerne toutes les entreprises commerciales qui ne tiennent pas de comptabilité et qui ne sont pas enregistrées dans le registre de commerce.

Contrôlé par l'Etat, le secteur formel est pratiqué pour la plupart par des étrangers et concerne plusieurs domaines à savoir le commerce général, le transport et les prestations de services. On compte au total 160 Entreprises en 2006 et 120 en 2007 à Bangui³¹.

Selon la note de synthèse de dialogue public/privé en Centrafrique de 2006, avant les crises militaro-politiques de 1996-1997, la RCA comptait environ 400 entreprises, mais après ces crises plusieurs entreprises ont été détruites cela a causé l'augmentation du niveau de chômage dans le pays³².

Par contre le secteur informel concerne le petit commerce qui échappe au contrôle de l'Etat notamment au service des impôts. Ce secteur est très développé dans toute la ville de Bangui et ses environs. Le secteur informel est pratiqué en majorité par les jeunes (hommes et femmes) qu'on appelle généralement des Boubanguérés (casseurs de prix) ou petits vendeurs à la sauvette. Ils sont dans presque tous les marchés de Bangui, dans les quartiers, dans les rues et vendent toutes sortes d'articles d'habillement, des produits alimentaires, les boissons locales et étrangères, des produits pharmaceutiques etc.³³

2.1.2. Délimitation du champ de l'étude et échantillonnage

Compte tenu du temps très court imparti pour la recherche dans le cadre de la réalisation de ce mémoire, nous nous sommes vus dans l'obligation de limiter notre champ d'étude à dans la zone périurbaine de Bangui, notamment dans les villages de Liton (axe Damara), Kodozilo (axe Boali) et Samba (axe Mbaïki).

³¹ MONKAM A, et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

³² www.publicprivatedialogue.org

³³ ICASSES. 2008. Profil socioéconomique de Bangui, RCA.

La réalisation d'une étude auprès d'une population de personnes ou d'objets donnée présente souvent certaines difficultés. Pour éviter ces difficultés liées par exemple à la taille de la population à étudier, il s'avère nécessaire de constituer un échantillon, le résultat est ensuite extrapolé ou appliqué sur la population faisant l'objet d'étude.

C'est dans cette optique que pour réaliser notre étude nous avons trouvé utile de constituer un échantillon de 50 enquêtés dont 20 au village Liton (PK 22 route de Damara) ,15 au village Kodozilo (PK 19 route de Boali) et 15 au village Samba (PK19 route de Mbaïki) où se trouvent les petites exploitations agricoles.

2.2. Technique de collecte de données

Pour réunir les informations ou les données nécessaires dans le cadre de la réalisation de notre travail, nous avons adopté une démarche méthodologique qui consiste à consulter les documents, une série d'ouvrages, de mémoires, d'articles, de revues traitant des questions similaires à celles qu'intéresse notre thème.

Pour la réalisation de notre étude, nous avons eu à réaliser des enquêtes auprès des petits exploitants et des entretiens avec des personnes ressources des organisations spécifiques spécialistes du secteur agricole.

Quant au dépouillement et au traitement des données, il est fait emploi des outils informatiques dont le logiciel Excel.

Conclusion

Le présent chapitre permettra ainsi d'orienter l'étude sur les contraintes de l'investissement des petits exploitants du secteur agricole en Centrafrique, car c'est à partir d'un certain nombre d'idées s'appuyant sur la théorie ou la littérature relative à notre thème que renferme ce chapitre que nous pouvions nous projeter sur le reste de ce travail .

Dans le cadre de la réalisation dudit chapitre, nous avons éprouvé des difficultés dans la collecte des données plus récentes en rapport avec le thème.

CHAPITRE II :
ANALYSE DES CONTRAINTES DE
L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVE
EN CENTRAFRIQUE

Introduction

Durant le 20^{ème} siècle, la performance économique des pays industrialisés confirme de plus en plus le rôle important du secteur privé comme le véritable moteur de développement et la principale source de croissance économique, de création de richesses et d'emplois dans une économie. Les pays d'Afrique subsaharienne qui, depuis leur indépendance, sont caractérisés par des entreprises publiques et une forte présence de l'Etat dans la gestion de l'activité économique, ont connu vers la fin des années 80 des crises économico-politiques. Ces crises ont fait ressortir les désavantages des entreprises étatiques et de l'économie planifiée.

Face aux échecs enregistrés dans la performance de ces entreprises étatiques, la RCA a été obligée d'entreprendre des réformes allant dans le sens de promouvoir le rôle du secteur privé dans la relance économique, d'améliorer l'environnement des affaires, notamment en adaptant le droit des affaires conformément au traité de l'Organisation pour l'Harmonisation de Droits des Affaires en Afrique (OHADA) et en mettant en place un cadre de concertation avec le secteur privé.

En économie on parle généralement du secteur privé pour décrire la partie d'une économie où l'Etat n'intervient pas ou peu. On l'oppose au secteur public qui est principalement dirigé par l'Etat. Ce secteur regroupe les entreprises privées, les banques à capitaux privés, l'économie sociale dont les mutuelles, les coopératives et les associations³⁴.

La RCA ayant observé le succès économique des pays émergents qui ont mis un accent particulier sur le secteur privé dans leur processus de développement, essaye de promouvoir son secteur privé. En dépit de cette volonté, le développement du secteur privé reste toutefois freiné par de nombreux facteurs, notamment: (i) la qualité limitée des services administratifs ; (ii) la faiblesse des infrastructures de base ; (iii) la faible libéralisation des activités économiques ; (iv) l'insécurité juridique et judiciaire ; (v) la faiblesse du système financier ;(vi) l'instabilité politique et l'insécurité constituent autant d'entraves au développement du secteur privé.

Ceci étant dans le cadre dudit chapitre, nous allons voir tout d'abord les principales caractéristiques du secteur privé centrafricain dans la première section, et ensuite la

³⁴ Wikipédia, Encyclopédie libre.

deuxième section sera consacrée aux contraintes liées à l'investissement du secteur privé centrafricain.

I - Caractéristiques du secteur privé centrafricain

Le secteur privé centrafricain est composé principalement du secteur rural, du secteur formel et du secteur informel.

1.1. Secteur rural

Ce secteur en Centrafrique est principalement composé de l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche, la chasse et la cueillette.

1.1.1. Agriculture et élevage

L'agriculture est au centre de l'économie de la RCA par la richesse qu'elle génère, sa contribution à l'emploi, à l'autosuffisance alimentaire et à la lutte contre la pauvreté. L'agriculture vivrière est la plus importante et compte pour 98,5% contre 1,5% pour l'agriculture d'exportation. Cette dernière est dominée par le café et le coton. Les cultures industrielles pratiquées sont la canne à sucre et le palmier à huile. L'agriculture vivrière quant à elle produit les légumineuses, les tubercules et racines (manioc, patate douce, ignames) et les céréales (maïs, mil, courges, blé, riz, etc.) et autres.

Les quantités produites ne sont pas à la hauteur des énormes potentialités que regorge le pays. Les ressources naturelles de la R.C.A sont relativement abondantes par rapport à sa population et les conditions agro-écologiques sont favorables à l'agriculture et à l'élevage. La superficie du pays est vaste comparée à sa population donnant la possibilité de vastes terres propices aux activités agropastorales. Sur près de 15 millions d'hectares de terres arables, entre 600.000 et 700.000 ha seulement sont mis en culture chaque année, représentant près de 1% du territoire national et 4,4% de la superficie cultivable³⁵.

Comme pour l'agriculture, le pays dispose des ressources naturelles favorables au développement et à l'intensification de l'élevage. D'importantes possibilités sont encore inexploitées. Sur une superficie totale de terres de pâturages et de parcours estimées à 16 millions d'hectares, seulement 9 millions d'hectares sont exploités. Les produits d'élevage sont destinés en priorité vers les pays côtiers de la CEMAC (Cameroun, Congo et Gabon notamment) et sont constitués essentiellement des bovins sur pieds.

³⁵ MONKAM A. et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

Le cheptel centrafricain s'élève en totalité à 9.642.752 têtes, volaille comprise (3.717.796)³⁶. L'élevage bovin est dans sa quasi-totalité aux mains des Peuls.

1.1.2. Forêt, pêche, chasse et cueillette

La forêt centrafricaine est l'une des plus riches du monde en essences rares. Elle couvre 5,5% de la superficie de la RCA, soit 34 millions d'hectares, dont 2 millions exploitables. Le bois centrafricain s'écoule principalement sur les marchés européens et nord américains qui, du fait de la crise économique, ont réduit leur demande³⁷.

La politique forestière du pays est consignée dans le code forestier de 1990 qui met l'accent sur la transformation du bois avant son exportation. Ce code donne obligation aux sociétés de créer des unités de transformation et de transformer au moins 77% de leur production au bout de la troisième année. Cette disposition a été revue à la hausse par la Loi de Finances 1995 qui exige aux opérateurs de transformer au moins 85% de leur production dans le pays.

La Loi de Finances de 1996 va plus loin en interdisant l'exportation de grumes, sauf dans des cas de dérogations accordées à des entreprises ayant investi dans le pays plus de 4 millions de dollars en deux ans et a contribué à la promotion d'œuvres sociales. Il existe aussi des encouragements fiscaux à transformer le bois dans le pays. Cependant, malgré ces mesures, le bois centrafricain continue de sortir du pays en grumes. Entre 2001 à 2005, la production moyenne de sciages a été de 77.000m³ par an dont 90% ont été exportés³⁸.

La contribution du secteur bois dans le PIB est comprise entre 2% et 4% sur la période 1993-2004. La forêt centrafricaine occupe une place de choix dans l'économie. Près de 2,5 millions d'ha sont attribués en permis forestier et douze essences sont exploitées. Avec plus de 4.000 salariés directs et plusieurs milliers de temporaires, le secteur est le troisième pourvoyeur d'emplois de l'économie après l'agriculture vivrière et l'élevage, devant les secteurs mines. Mais les emplois directs sont peu nombreux, le reste étant composé par les emplois indirects.

³⁶ [Http/ :www.sangonet.com](http://www.sangonet.com)

³⁷ MONKAM A. et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

³⁸ Banque mondiale, 2006. Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale du Cadre Intégré pour l'Assistance Technique Liée au Commerce, RCA.

La contribution de la pêche à la richesse nationale est très faible. Mais c'est une activité qui est très importante pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire du pays. Cette activité est largement tributaire de la situation sociale du pays. En temps d'insécurité, les prises sont considérablement réduites. Toute la production est destinée au marché intérieur. La pêche non réglementée actuellement, se pratique sur le fleuve Oubangui et les plus importants de ses affluents, ainsi que les plaines inondables du Nord et du Nord-est. Aucune industrie ne la représente et la pisciculture reste l'affaire des paysans et des services du développement rural. Les estimations de la production annuelle portent sur 13.000 tonnes³⁹. La chasse apporte des revenus non négligeables à la RCA. Ce secteur compte environ une dizaine de sociétés installées sur le territoire centrafricain, les ménages s'adonnant à ces activités peuvent représenter jusqu'à 40–60% du total dans certaines sous-préfectures. Les produits de chasse sont estimés à près de 30.000 tonnes en 1999, le volume des produits de cueillette n'est pas connu. La consommation annuelle de viande est estimée à 11 kg par personne et par an. On estime que d'ici à l'an 2010, les besoins de consommation des produits de chasse par les ménages centrafricains atteindraient environ 55.800 tonnes⁴⁰. Toutefois, les études montrent que le potentiel faunistique est fortement surexploité et le braconnage commercial des nationaux mais aussi des tchadiens et des soudanais qui sévissent le long des frontières, fait peser un grave danger sur la conservation de cette richesse naturelle du pays.

Le cadre réglementaire qui régit les activités dans le domaine de la chasse est le «Code de protection de la faune sauvage », promulgué par l'Ordonnance N° 84.045 du 27 juillet 1984. Ce code prévoit des dispositions relatives: (i) à la protection de la faune; (ii) à la réglementation de la chasse; (iii) à l'importation et à l'exportation des animaux; (iv) aux activités professionnelles concernant la faune; et (v) les missions d'études et de recherche scientifiques.

Plusieurs obstacles entravent le développement de la pêche en République Centrafricaine, notamment l'insuffisance des structures de stockage et de congélation, et le manque de financement de l'activité. On n'estime qu'une partie non négligeable de la production locale soit perdue du fait de ces contraintes.

³⁹ Wikipédia, Encyclopedie libre.

⁴⁰ NEPAD/PDDAA/FAO, 2005. Programme national d'investissement à moyen terme. TCP/CAF/2095. NEPAD Réf. 05/43 F, RCA.

1.2. Secteur formel

Le secteur formel est défini comme l'ensemble des entreprises individuelles ou des sociétés qui tiennent une comptabilité adéquate et qui répondent à des obligations légales⁴¹. La forte concentration des activités économiques dans le secteur tertiaire à Bangui, la capitale et ses périphéries est la principale caractéristique du secteur privé moderne, qui reste très limité. Il faut ajouter à cela la succession de crises politico-militaires (1996-2008) qui a entraîné la destruction et/ou la fermeture de plusieurs entreprises, et le retrait de nombreux investisseurs étrangers, sans oublier les contraintes structurelles diverses. En effet sur les 400 entreprises que comptait la RCA avant les crises militaro-politique de 1996-1997, on ne compte en 2007 que 120.

Le secteur formel est principalement composé du secteur industriel, les services financiers, secteur artisanal et commercial et les entreprises de bâtiment et travaux publics(BTP). Selon la Charte Nationale d'Investissements, les principales caractéristiques du secteur privé formel centrafricain sont comme suit : (i) des petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants à majorité nationaux ; (ii) des petites et moyennes entreprises employant au minimum cinq personnes y compris le dirigeant ; (iii) des petites et moyennes entreprises avec un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 500.000. FCFA ; (iv) des petites et moyennes entreprises dont le montant des capitaux immobilisés est inférieur ou égal à 1.000.000. FCFA, pour les activités commerciales.

1.2.1. Secteur industriel

De nos jours, le secteur industriel, contribue autour de 10% au PIB⁴². En RCA il n'existe que quelques industries de transformation qui sont insuffisamment soutenues par l'administration du fait des difficultés de trésorerie que rencontre l'Etat. Celles-ci sont spécialisées en grande partie en imports substitution, et sont mal structurées. Ce secteur regroupe l'agro-industrie, l'industrie forestière, diverses industries de production, industries minières et les industries de services.

1.2.1.1. Agro-industrie

Le sous-secteur d'agro-industrie en Centrafrique n'est pas développé et se résume à quelques entreprises. Nous pouvons citer quelques unes selon leurs domaines : (i) la Centrafricaine des Palmerais (CENTRAPALM) spécialisée dans la production de l'huile

⁴¹ NGAWEN J., 2009. Contraintes au développement du secteur privé et pauvreté en RCA. Mémoire de master 2 en Gestion de la Politique Economique. Université de Yaoundé 2, Cameroun.

⁴² Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007. Le secteur industriel de la RCA, Bangui.

de palme. Cette société d'Etat éprouve d'énormes difficultés ce qui fait que sa gestion à l'heure actuelle est confiée à un bureau d'études pour une préparation à la privatisation ; (ii) la MOCAF dont son activité principale est la production de bière et de boissons gazeuses ; (iii) EL-AKHRAS qui produit l'eau potable, mais sa production ne couvre pas encore la demande nationale ; (iv) Sucre Afrique(SUCAF) qui a pour activité principale, la production du sucre ; (v) l'Huilerie et la savonnerie Centrafricaine (HUSACA) qui produit du savon, des détergents et de l'huile de table ; (vi) la MKA qui fait de la torréfaction du café ; (vii) la Société Centrafricaine de Cigarette (SOCACIG) qui assure la manufacture des cigarettes.

1.2.1.2. Industries forestières

L'industrie du bois en RCA est la plus modeste en volume du Bassin du Congo mais elle représente tout de même 16% des revenus d'exportation du pays. L'exportation du bois est entravée par les problèmes de transport en raison de l'enclavement de la RCA qui augmente souvent le coût de production de 60%. Le bois est transporté soit par voie fluviale et chemin de fer jusqu'à Pointe Noire via Brazzaville au Congo, soit par la route jusqu'à Douala au Cameroun. La route camerounaise représente aujourd'hui la voie de transport principale en raison des difficultés du chemin de fer au Congo.

La RCA compte plusieurs entreprises qui s'occupent de l'exploitation forestière. Mais ces entreprises appartiennent pour la plupart à des étrangers. Ce sont l'Industrie Forestière de Batalimo (IFB) ; la Société d'Exploitation Forestière en Centrafrique (SEFCA) ; la Société centrafricaine de Déroulage (SCAD) ; la Société Centrafricaine Forestière (SCAF) ; les Bois Tropicaux et Dérivés (BTD) ; la Société d'Exploitation Forestière et Industrielle de Dodingué (SEFID) ; la Société d'Exploitation du Bois en Centrafrique (SEBC).

1.2.1.3. Diverses industries de production

Dans ce sous secteur nous avons la Société cotonnière qui achète du coton et l'égrène ; l'ALUBA qui fabrique des tôles en aluminium ; la COLALU qui fabrique des tôles et articles ménagers en aluminium ; le CENTRAJEL qui fabrique de javel ; la Société Centrafricaine de Peinture (SOCAP) ; etc.

1.2.1.4. Industries minières

En dépit d'immenses potentialités minières de la RCA, la gestion du secteur minier pose de sérieux problèmes. Le secteur minier centrafricain, est en effet caractérisé par

une production artisanale de diamants et d'or en petite quantité. Toutefois, le Gouvernement veut rendre ce secteur industriel, et cette volonté s'est matérialisée par l'attribution des permis généraux de recherche pour le diamant et l'or aux sociétés DEBEERS et OR-Afrique⁴³.

Le principal produit minier de la Centrafrique est le diamant. L'or se positionne comme le deuxième produit exploité à l'heure actuelle. Actuellement, l'exportation de l'or emprunte entièrement des circuits informels. Le sous-sol du pays regorge d'autres sources de minerais à l'instar du cuivre, du chrome et du nickel.

On y trouve aussi de petits gisements d'uranium, de fer et de lignite. Depuis le début des années 60, la production du diamant évolue en dents de scie. La pointe de la production est observée en 1969 avec 640.000 carats, record jamais égalé. Au cours des dix dernières années, la production s'est inscrite résolument sur une tendance baissière, de 531.000 carats en 1994, elle n'est plus que de 173.641 carats en 2011⁴⁴. L'emploi dans le secteur diamant artisanal est estimé entre 60.000 et 80.000 personnes. Presque toute la production est exportée, et les exportations de diamants ont été relativement stables depuis 45 ans, entre 400.000 et 500.000 carats par an. En 2005, la valeur des exportations était d'environ 62 millions de dollars⁴⁵.

1.2.1.5. Industries de services

- **Energie**

En RCA, les activités de l'électricité sont régies par des dispositions du décret n°68/048 du 12.01.68, qui concède le monopole de la distribution sur toute l'étendue du territoire national à la société ENERCA (Energie Centrafricaine). De nos jours cette société est confrontée à de nombreux problèmes.

Le sous-secteur de l'électricité en RCA est peu développé en raison de la grande taille du pays et de sa faible densité de population, des retombées d'une décennie de troubles sociopolitiques sur les infrastructures de réseaux, ainsi que de la faible performance de l'ENERCA. Seulement 3 % de la population a accès à l'électricité en 2006. L'offre (19 MW) étant inférieure à la demande (24 MW) à Bangui, les délestages

⁴³ Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007. Le secteur industriel de la République Centrafricaine. RCA, Bangui.

⁴⁴ Ministère de l'économie, du Plan et de la coopération internationale, 2011. Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 2^{ème} génération, Bangui.

⁴⁵ Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007. Le secteur industriel de la République Centrafricaine. RCA, Bangui.

et coupures de courant y sont fréquents⁴⁶. La production de l'ENERCA est principalement de source hydroélectrique, car le générateur thermique est peu utilisé en raison du coût élevé du carburant.

En province, la production de l'électricité par l'ENERCA est thermique, les centres secondaires sont approvisionnés en électricité pendant quatre à cinq heures par jour. Les entreprises implantées dans le pays font souvent recours à l'autoproduction, dont elles peuvent revendre une partie à d'autres clients depuis la promulgation du nouveau Code de l'électricité en 2005.

- **Eau**

La Société de distribution d'eau en Centrafrique (SODECA) assure l'approvisionnement en eau potable de 23% de la population dans les huit principales villes du pays. Au nombre de ses problèmes figurent la vétusté de ses installations (environ 50% de pertes techniques), et les difficultés de recouvrement de ses recettes.

L'Etat a repris la gestion de SODECA en 2001, à la suite du retrait du partenaire stratégique (SAUR) en place depuis 1991⁴⁷. Son action se focalise actuellement sur la réduction des pertes techniques de la SODECA.

- **Transport**

Le secteur de transport joue un rôle très important dans le développement économique d'un pays. La situation continentale de la RCA constitue autant de facteurs contraignants qui limitent non seulement les échanges commerciaux mais l'approvisionnement des villes secondaires, ce qui rend les coûts de transport élevés, et les délais d'acheminement difficiles. Cette situation est un handicap sérieux pour le développement économique.

En RCA, quelques sociétés se sont spécialisées dans le transport routier. Ici il convient de mentionner le problème de dégradation des infrastructures routières, car sur 9.307 Km de réseaux routiers principaux, 692 Km seulement sont revêtus (soit un taux de 7% de revêtement)⁴⁸.

⁴⁶ KOULOINGOU M. et al., 2006. Etude du potentiel d'exportation de services. Centre du commerce international, CNUCED/OMC, RCA.

⁴⁷ KOULOINGOU M. et al., 2006. Etude du potentiel d'exportation de services. Centre du commerce international, CNUCED/OMC, RCA.

⁴⁸ Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007. Le secteur industriel de la République Centrafricaine. RCA, Bangui.

⁴⁸ Wikipédia, Economie de la RCA.

La RCA disposait il y a 40 ans d'une société de transport centrafricain appelée SOTRECA. Compte tenu de l'étroitesse de sa flotte, elle n'a pas pu satisfaire le peuple centrafricain. Dix ans plus tard, la Compagnie Nationale de Transport (CNTR) a succédé à la SOTRECA mais avec une durée de vie très éphémère. Pendant trente années, la RCA ne dispose pas d'une entreprise de transport urbain de personnes digne de ce nom. Et pour combler ce vide et face à la situation qui devenait de plus en plus alarmante, l'Etat a créé la SONATU (Société Nationale de Transport Urbain) avec un capital social de 480 millions de FCFA, une flotte de 100 autobus qui assure le transport urbain en commençant par Bangui et ses environs et interurbain⁴⁹.

Le domaine des transports fluviaux est assuré par la SOCATRAF (Société centrafricaine des travaux fluviaux). Ce mode de transport permet le désenclavement du pays qui se trouve à plus de 1700 Km du port de Pointe Noire au Congo Brazzaville.

Le transport aérien en liaison extérieure est assuré par les compagnies par Taag, Ethiopian airlines, Kenya airways, Royal Air Maroc et Air France.

Ainsi, l'enclavement intérieur et extérieur du pays, la dégradation des réseaux routiers, la faiblesse du parc automobile national, l'inexistence de voie ferrée ; l'inexistence d'un cours d'eau praticable toute l'année ; l'inexistence des moyens de transports aériens constituent des handicaps majeurs pour le transport Centrafricain.

- **Tourisme**

Les activités touristiques sont définies dans le décret n°01.242 du 14.09.01. En Centrafrique, il existe d'énormes réserves naturelles et sites touristiques qui sont le plus souvent non ou mal valorisés⁵⁰. Cela est dû à une absence de structure nationale de formation dans le domaine, la quasi inexistence des infrastructures touristiques, l'insécurité dans certains sites touristiques, le manque d'appui financier aux opérateurs économiques voulant exercer dans le domaine, et le manque de moyens logistiques empêchant le développement de ce secteur.

L'activité touristique la mieux développée est le tourisme de grande chasse. Les autres activités touristiques comme l'éco-tourisme et le tourisme de conférence sont à une étape embryonnaire bien qu'il y ait eu récemment des développements encourageants notamment avec la réouverture de certains établissements éco-touristiques au sein des

⁴⁹ Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007. Le secteur industriel de la République Centrafricaine. RCA, Bangui.

parcs nationaux de Saint Floris et de Ngotto, et le début de la réhabilitation d'un hôtel avec un centre de conférence aux chutes de Boali⁵¹.

Le secteur du tourisme, en particulier celui de la grande chasse, joue un rôle primordial dans la survie des populations les plus pauvres dans le Nord du pays. Les recettes touristiques, qui proviennent principalement du tourisme de chasse, sont restées relativement stables au cours des dernières années. Les contraintes les plus importantes sont l'image négative du pays liée aux événements entre 1996-2003, le manque de sécurité qui prévaut toujours dans certaines parties du pays, la faible fréquence et le coût élevé des liaisons aériennes (autant à l'extérieur qu'à l'intérieur), et une infrastructure touristique très peu développée et souvent mal gérée (hôtels, restaurants, services touristiques).

Ces contraintes affectent particulièrement l'éco-tourisme et le tourisme de vision qui font face à la concurrence d'autres pays africains offrant des prestations touristiques moins chères, plus confortables et assurant une meilleure sécurité. Ces problèmes sont illustrés par le fait que 95% des touristes sur le site d'écotourisme le plus attractif (Bayanga) en RCA passent par le Cameroun. Seulement 5% y arrivent par Bangui, et passent ainsi plus de temps et dépensent plus en RCA⁵².

- **Télécommunications**

Ce secteur a été libéralisé par la loi n°96.008 du 03.01.96 portant réglementation des télécommunications⁵³. Ces activités de télécommunication sont dorénavant surveillées par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

L'opérateur historique, la Société Centrafricaine de Télécommunication (SOCATEL), détient encore le monopole du téléphone fixe et du fax tandis que, la téléphonie mobile est libéralisée. A ce jour, quatre opérateurs privés exercent dans ce domaine : TELECEL, AZUR, ORANGE, MOOV. Le chiffre d'affaires des entreprises de télécommunications et principalement de l'activité mobile, sont à l'origine d'une hausse de la croissance du secteur tertiaire⁵⁴.

⁵¹ Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007. Le secteur industriel de la République Centrafricaine. RCA, Bangui.

⁵² Wikipédia. Economie de la RCA.

⁵³ Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007. Le secteur industriel de la République Centrafricaine. RCA, Bangui.

⁵⁴ Wikipédia, Economie de la RCA.

Malgré cette libéralisation, la téléphonie n'est pas encore présente dans toutes les villes du pays. Ce qui est beaucoup plus lié aux problèmes d'énergie électrique et de la clientèle du fait de la faible densité de la population.

1.2.2. Services financiers

En RCA, ce secteur est moins développé et est constitué des banques, des entreprises de micro-finances et de quelques entreprises d'assurance. Dans le domaine des banques, on compte Ecobank, Commercial Bank Centrafrique (CMCA), Banque Sahélo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Banque Populaire Maroco Centrafricaine (BPMC). Pour le secteur d'assurances, on note AGF et Union des Assurances de Centrafrique (UAC).

1.2.3. Secteur artisanal et commercial

Les composantes principales du secteur tertiaire sont le secteur artistique et le secteur commercial. Ce dernier est l'ensemble d'activités économiques ou d'entreprises de même propriété ou de même domaine d'activité principale.

1.2.3.1. Filières artisanales

Durant la dernière décennie, c'est le sous-secteur comportant sans nul doute le plus d'opportunités de créneaux porteurs, et le plus important en termes de nombre d'entreprises familiales. Il peut être reparté en trois catégories: l'artisanat de production, l'artisanat de service et l'artisanat d'art.

Les principales activités porteuses du sous-secteur de l'artisanat sont (i) l'artisanat du cuir : cordonnerie ; (ii) la menuiserie/ébénisterie et la menuiserie métallique et le fer forgé ; (iii) la confection/broderie/teinturerie, le tissage et la bijouterie ; (iv) les ateliers d'entretien et de réparation ; (v) la construction/bâtiment et les services : coiffures, télé services⁵⁵.

Toutes ces activités sont réalisées par des PME qui ont les principales caractéristiques suivantes : (i) le lieu de travail : frontière imprécise de l'atelier de production par rapport au lieu d'habitation et installation irrégulière dans de nombreux cas ; (ii) les équipements : unités faiblement équipées (plus nombreuses), les unités moyennement équipées et les unités possédant un équipement lourd moins nombreux ; (iii) le mode

⁵⁵ NGAWEN J., 2009. Contrainte au développement du secteur privé et pauvreté en RCA. Mémoire de master 2 en Gestion de la Politique Economique, Université de Yaoundé 2, Cameroun.

d'approvisionnement en matières premières et en main-d'œuvre : dans la plupart des corps de métiers, les approvisionnements passés dépendent des acomptes versés à la commande par les clients ; (iv) la commercialisation : l'écoulement des produits artisanaux est confronté à un certain nombre de goulots d'étranglement marqués entre autres par la nature et la structure de la demande, la qualité des produits destinés exclusivement au tourisme ou à l'exportation et le pouvoir d'achat de la clientèle locale, la saisonnalité de certaines activités ou de certains secteurs que conditionnent la demande, l'effort de promotion et de vente des produits artisanaux ; (v) un bon nombre d'artisans n'ont pas accès à la formation en gestion, en raison de la manière dont les connaissances sont transmises dans le secteur, du mode de comptabilisation et d'évaluation des coûts et la qualité de la production est généralement faible à cause de l'ensemble des normes de qualité, du manque de connaissance des besoins des consommateurs et d'outils appropriés.

D'ailleurs, le secteur connaît des difficultés pour son plein épanouissement. Celles-ci sont, entre autres, liées à (i) la faiblesse de l'encadrement et des infrastructures de base; (ii) aux insuffisances en matière de moyens de fonctionnement et d'autofinancement ; (iii) à l'accès aux marchés souvent difficiles pour les artisans, particulièrement en matière de marchés publics ; (iv) aux difficultés d'accès au crédit, dues notamment au manque de confiance des banques et à l'absence de structures de financement adaptées aux besoins du secteur et l'accès irrégulier à des intrants de qualité.

1.2.3.2. Filière commerciale

Le commerce constitue le principal domaine d'intervention du secteur informel et le principal pourvoyeur d'emplois en milieu urbain, en particulier pour les femmes et les jeunes. Les activités de commerce apparentées sont : commerce général, autos cycles et pièces détachées, librairies/papeteries, drogueries/quincailleries, commerce de détail et dans une moindre mesure les pharmacies.

1.3. Secteur informel

Le secteur informel est l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la Comptabilité Nationale⁵⁶. La décennie 80 marque le début de la crise économique et la mise du continent africain

⁵⁶ Economie informelle et tontines. <http://afrique.pluriel.ruwenzori.net>

(en proie à des difficultés sans équivalents) sous administration du FMI (Fonds Monétaire International) et de la Banque Mondiale. Implicite dans les années 70, le secteur informel a pris de l'ampleur au point de concurrencer, à son avantage, le secteur formel.

Etant donné qu'à partir des années 80 et le début des années 90, la forte croissance du secteur informel s'explique à travers l'exode rural, les effets du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et du Programme de Départ Volontaire Assisté (DVA), les faibles perspectives d'intégration dans la fonction publique, aussi bien que les années blanches mais aussi la croissance démographique, la lourdeur des réglementations, le coût du travail dans le secteur formel, la pression fiscale expliquent le recours au secteur informel⁵⁷.

En Centrafrique le secteur informel est constitué par des activités économiques comme le commerce et la petite restauration, l'agriculture et le maraîchage, les activités minières, l'élevage et les services des transports y compris les taxi-motos, permettent à de nombreux individus et ménages de sortir de la précarité et de la misère. Il s'agit du petit commerce qui échappe au contrôle de l'Etat, notamment au service des impôts. Ce secteur est très développé en RCA et pratiqué en majorité par les jeunes (hommes et femmes) qu'on appelle généralement des Boubanguérés (casseurs de prix) ou petits vendeurs à la sauvette. Ils sont dans presque tous les marchés de la RCA, dans les quartiers, dans les rues et vendent toutes sortes d'articles d'habillement, produits alimentaires, boissons étrangères, produits pharmaceutiques etc.⁵⁸.

D'abord, les données statistiques disponibles de « l'étude sur la localisation des unités économiques à Bangui », réalisée en 2007 par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) montrent que sur presque 11.000 unités économiques recensées, seulement 15% sont du secteur formel et finalement qu'environ 85% appartiennent au secteur informel très développé et que le faible niveau de la qualification, et en plus des investissements requis font du secteur informel centrafricain le principal domaine d'intervention adéquat des micros entreprises⁵⁹.

Par conséquent, force est de constater qu'en RCA les unités s'activant au secteur dit informel se sont multipliées et ont une importance déterminante dans divers secteurs de

⁵⁷ NGAWEN J., 2009. Contrainte au développement du secteur privé et pauvreté en RCA. Mémoire de master 2 en Gestion de la Politique Economique, Université de Yaoundé 2, Cameroun.

⁵⁸ ICASSEES. 2008. Profil socioéconomique de Bangui.RCA.

⁵⁹ ICASSEES, 2007. Etude sur la localisation des unités économiques à Bangui, RCA.

l'économie. La difficulté de ces entités informelles provient du fait qu'elles produisent généralement sur la base des avances reçues de leurs clients, ce qui constitue une entrave puisqu'elles ne permettent pas de faire des projections optimales des opérations de fabrication et d'atteindre à travers des circuits de vente, un marché autre que celui caractérisé par une proximité géographique.

Egalement les faibles performances des infrastructures économiques telles que l'électricité, l'eau et le transport, la concurrence des produits étrangers, mais aussi la qualité médiocre des produits fabriqués et le manque d'innovation des promoteurs constituent autant des difficultés qu'enregistrent la plus part des entreprises du secteur informel centrafricain.

II - Contraintes liées à l'investissement du secteur privé centrafricain

Le secteur privé centrafricain est peu développé, avec seulement 25 grandes compagnies définies sur le plan national comme celles qui font un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions de dollars, éprouve d'énormes contraintes pour investir⁶⁰. Ces contraintes sont d'ordre microéconomique et macroéconomique.

Dans cette section nous allons voir les principales contraintes liées à l'investissement du secteur privé centrafricain. Parmi ces contraintes nous pouvons citer entre autres : le manque de financement, l'insécurité juridique et judiciaire, l'étroitesse du marché, l'insécurité physique, le faible niveau de l'épargne privé etc.

2.1. Manque de financement

Malgré l'intérêt affiché par les gouvernements qui se sont succédé (entre autres par la création de Ministère pour les PME/PMI), le secteur privé en général et les PME de la RCA en particulier, éprouvent encore des difficultés au niveau de leur développement. Leurs difficultés de financement sont depuis longtemps un enjeu, étant donné que le manque de capitaux demeure problématique dans plusieurs pays et ce, même dans les pays industrialisés. Bien que les gouvernements aient créé des programmes de soutien dédiés, tout en satisfaisant en majeure partie aux conditions associées à une réelle reprise de la coopération avec les institutions financières; impliquant dans une certaine

⁶⁰ Wikipédia, Economie de la RCA.

mesure l'appui au tissu entrepreneurial, la difficulté d'accès des PME au financement externe ou interne constitue un problème chronique⁶¹.

Plusieurs études constatent que ces difficultés représentent un obstacle majeur au développement des PME, particulièrement dans les pays en développement où le système financier est encore sous-développé. Dans le rapport Doing Business 2011, le problème d'accès au financement pour les PME était critique, sachant que le financement bancaire est essentiel au développement et à la croissance des PME, mais qu'un grand nombre d'entre elles ne peuvent y accéder.

En Centrafrique le secteur privé manque de financement car les institutions financières sont peu nombreuses et sont frileuses pour accorder des crédits aux entreprises et aux ménages. La question de l'accès au crédit en milieu rural, de l'appui aux producteurs, surtout pour les plus pauvres, reste donc entière. La majorité de la population rurale se trouve privée de services financiers. Cette situation est due aux faits suivants : (i) l'insuffisance des structures de financement du monde rural et procédures inappropriées pour celles qui existent ; (ii) la faible capacité d'endettement des producteurs ; (iii) la faible mobilisation de l'épargne rurale, elle-même consécutive entre autres de la faible organisation des producteurs ; (iv) l'absence des caisses d'épargnes et de crédits dans les zones rurales ; (v) la faible organisation des producteurs ; (vi) la faible mobilisation des aides extérieures ; (vii) le faible appui direct de l'Etat et des ONG à la production⁶².

Pour de nombreux entrepreneurs, les banques ne font pas confiance aux dirigeants de PME, notamment les centrafricains, et ont une attitude inverse à l'égard des étrangers à qui elles octroieraient plus de crédits. D'autres soutiennent que les banques exigent des garanties hors de portée des PME. La couverture des risques demandée par les banques est très souvent supérieure au montant du crédit souhaité.

D'après les syndicats professionnels, l'Etat serait en partie responsable du loyer élevé de l'argent et de l'éviction du secteur privé du marché des crédits bancaires. En effet l'argent des banques financerait en priorité les besoins importants de trésorerie de

⁶¹ NKOUKA L., 2010. La problématique du financement du secteur privé en Centrafrique, Bangui.

⁶² Ministère du développement rural, 2011. Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, Bangui.

l'Etat, compte tenu du peu de « risque » que cela représenterait comparé au risque de financement des entreprises⁶³.

Les responsables des banques pensent que le système de financement par des lignes de crédit particulières des bailleurs de fonds ne connaît pas plus de succès que le système ordinaire. Il serait même parfois moins efficace, car il ouvre des brèches aux mauvais promoteurs.

2.2. Insécurité juridique et judiciaire

Avec le droit des affaires OHADA (Organisation pour l'Harmonisation de Droit des Affaires en Afrique), la RCA dispose d'un cadre juridique adéquat. Les problèmes se situent plutôt au niveau de l'application des lois par la justice.

Dans la perception du secteur privé, l'insécurité juridique continue à constituer un frein important à l'investissement. Certes, le Gouvernement souligne les efforts d'assainissement en cours en partie avec l'assistance de l'Union Européenne et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), mais ces mesures n'ont pas encore réussi à restaurer la confiance dans la justice, indispensable pour une reprise de l'investissement. Compte tenu de l'importance que revêt cet aspect dans les décisions d'investissement pour des nationaux et ainsi que des étrangers, le Gouvernement pourrait avoir intérêt à envoyer des signaux plus forts dans ce domaine.

2.3. Étroitesse du marché

L'étroitesse du marché centrafricain est le deuxième handicap en termes d'importance à la promotion et au développement de l'entreprise. Elle s'apprécie par rapport à la faiblesse de la population estimée à 4 millions d'habitants, à un faible pouvoir d'achat (le pays est classé parmi les plus pauvres au monde) et à l'accès aux marchés.

L'étroitesse du marché est amplifiée par les considérations ci-après : (i) le coût et la qualité des produits fabriqués en Centrafrique les rendent peu compétitifs aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché régional et a fortiori international ; (ii) la dégradation des conditions de vie des populations, la faiblesse de la demande solvable, consécutive à la modicité des revenus ; (iii) la multiplicité des productions au niveau régional qui se chevauchent entre elles, rendant aléatoire le concept d'avantage comparatif des économies de l'Afrique Centrale ; (iv) les difficultés d'exportation ; (v) les importations frauduleuses en provenance des pays voisins, la contrebande, la fraude

⁶³ NKOUKA L., 2010. La problématique du financement du secteur privé en Centrafrique, Bangui.

douanière et le dumping ; (vi) l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures économiques limitant l'accès aux marchés intérieur et extérieur. Le prix de revient de la marchandise est obéré par le coût du transport routier en raison du mauvais état des infrastructures; (vii) l'impraticabilité de certaines routes à l'intérieur combinée aux tracasseries administratives tout le long des grands axes économiques finissant par décourager de nombreux opérateurs économiques⁶⁴.

L'enclavement extérieur du pays lié à l'éloignement des ports de transit et au caractère extraverti du système de transport routier contribue à restreindre l'accès du pays aux marchés de la sous-région et du monde, ce qui constitue une contrainte supplémentaire pour le secteur privé. L'enclavement extérieur accroît en outre la dépendance de la RCA vis à vis de ses voisins.

2.4. Environnement législatif et réglementaire

La manière dont les lois sont appliquées constitue la troisième contrainte des entreprises. D'après certains chefs d'entreprises, il existe une multitude de textes réglementant l'activité économique : certains datent du début des années 1980 et d'autres ont vu le jour dans le contexte de la déréglementation entreprise au milieu des années 1990. Ces textes, qui dans certains cas souffrent de nombreuses lacunes, ne sont ni harmonisés, ni complets, et sont parfois incompatibles⁶⁵.

Jusqu'à une date récente, la procédure d'élaboration des textes cachait difficilement le dirigisme de l'Etat qui se traduisait par la constance d'un unilatéralisme institutionnel et juridique, et la quasi-absence de toute concertation formelle avec les milieux d'affaires. Dans ces conditions, la perception et la vision que les pouvoirs publics se font des entreprises sont telles que le secteur privé endogène n'est pas considéré par l'Etat comme un partenaire.

Un autre aspect de l'environnement des affaires se réfère aux problèmes fiscaux. La plupart des entreprises estiment que le régime fiscal, le régime douanier et leur fonctionnement constituent des problèmes majeurs qu'elles rencontrent. Outre les taux d'imposition jugés élevés, les administrations fiscales et douanières gênent les activités

⁶⁴ MONKAM A. et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

⁶⁵ MONKAM A. et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

économiques et sont parfois incapables de répondre avec compétence aux demandes du secteur privé. Cette situation a fait que la RCA est classée avant dernière du classement de Doing Business en 2011 (182^{ème} sur 183 pays).

On reproche à ces administrations de privilégier les objectifs d'augmentation des recettes fiscales et douanières aux préoccupations économiques et sociales. On veut à tout prix atteindre les bonnes performances fiscales, ce qui aboutit à un harcèlement parfois intolérable des contribuables qui finissent par être démotivés, car l'impôt qui affecte gravement le revenu et le fruit du travail humain décourage toute initiative dynamique et tout esprit d'entreprise.

2.5. Besoins en formation

Les contraintes de formation viennent juste après celles de l'environnement réglementaire et juridique car la formation est indispensable parce qu'elle permet aux entreprises d'améliorer leur productivité, et surtout d'être plus performante et compétitive.

D'après une enquête réalisée, 70% des entreprises centrafricaines avaient des besoins de formation non satisfaits en gestion financière et commerciale, en administration, en informatique et en maintenance⁶⁶. Ces besoins non satisfaits s'expriment profondément, surtout en ce qui concerne les entreprises de production, dans les domaines technique et de gestion. La maîtrise technologique par la PME est souvent insuffisante pour opérer des choix judicieux et maîtriser de nombreux problèmes de production qui entravent quotidiennement la bonne marche ou l'efficacité des unités installées.

Sur le marché de l'emploi, on trouve très peu d'ouvriers qualifiés. Cette situation est assez préoccupante puisqu'elle concerne même des techniques peu pointues telles que la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, ou même l'hôtellerie. Dans cette spécialité la formation académique n'excède pas le second cycle du secondaire. Les chefs d'entreprises déclarent recourir parfois aux compétences sous-régionales, notamment du Cameroun.

2.6. Insécurité physique

⁶⁶ MONKAM A. et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083, Centrafrique, Bangui.

L'insécurité physique entrave la reprise et la restructuration des activités agricoles traditionnelles à l'intérieur du pays (coton et café). Elle affecte l'évacuation des produits, le revenu des agriculteurs et par conséquent les débouchés que constituent ces populations pour l'industrie et le commerce du pays.

La sécurité est indispensable pour toute activité économique dans la mesure où elle stimule la confiance et contribue à améliorer l'image d'un pays vis-à-vis des investisseurs tant internationaux que nationaux.

Le Gouvernement est tout à fait conscient de la priorité à accorder à la restauration de l'autorité de l'Etat, et à la sécurisation de la production et des transports dont dépendra en grande partie la reprise économique.

2.7. Accès à l'électricité

La fiabilité de l'approvisionnement en électricité fait peser une menace sur le fonctionnement des entreprises et de l'économie entière. La RCA connaît un déficit chronique en électricité. Ce déficit s'est transformé en crise aigüe depuis 2008, avec les pannes des centrales hydroélectriques de Boali¹ et 2 qui alimentent la ville de Bangui et ses environs⁶⁷.

Vu l'importance de l'électricité dans le fonctionnement des entreprises, le secteur privé centrafricain souffre énormément en supportant des coûts supplémentaires dans leurs perspectives d'investissement dû à cette situation. A plus long terme, il sera important de réduire le coût de l'électricité en tant que facteur de production par des investissements hydro-électriques.

2.8. Faible niveau de l'épargne privée

D'une manière générale, l'épargne dans un pays est déterminée par le revenu disponible, l'accroissement du revenu disponible, le taux d'intérêt, le taux d'inflation, le degré de monétisation de l'économie et les paramètres d'intensification financière dont les plus importants sont le flux de crédit intérieur et le flux de crédit par rapport au revenu disponible.

En valeur absolue, l'épargne nationale est estimée à environ 45 milliards de FCFA (37,4 milliards de FCFA pour le secteur public et 7,6 milliards de FCFA pour le secteur privé),

⁶⁷ KOULOUNGOU M. et al., 2006. Etude du potentiel d'exportation de services. Centre du commerce international, CNUCED/OMC, RCA.

en moyenne par année, depuis le milieu des années 90, avec une tendance à la baisse depuis la fin des années 90. Elle est passée de 75 milliards de FCFA (72,1 milliards de FCFA pour le public et 3 milliards de FCFA pour le privé) en 1999, à 10,3 milliards de FCFA (17,3 milliards de FCFA pour le public et -7 milliards de FCFA pour le privé) en 2004. Ce faible niveau d'épargne explique les faibles capacités d'investissement dans l'économie centrafricaine.

Tableau 1 : Niveau de l'épargne nationale entre 1997 à 2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Epargne nationale totale (milliards FCFA)	38,8	46,5	75,1	68,0	50,2	45,7	25,0	10,3
Secteur public	31,5	72,1	72,1	47,1	28,2	32,7	-2,2	17,3
Secteur privé	7,3	-25,6	3,0	20,9	22,0	13,0	27,2	-7,0
Epargne nationale totale (% du PIB)	7,0%	7,6%	11,7%	9,9%	7,0%	6,4%	3,6%	1,5%
Secteur public	5,7%	11,9%	11,3%	6,9%	3,9%	4,6%	-0,3%	2,5%
Secteur privé	1,3%	-4,2%	0,5%	3,0%	3,0%	1,8%	3,9%	-1,0%

Source : Administrations centrafricaines, FMI, BEAC, calculs PNUD

Les taux d'investissement bruts les plus élevés ont été atteints en 1986,1987 et en 1995, grâce aux investissements publics, eux-mêmes poussés par des aides publiques au développement favorables. Par contre, les niveaux d'investissement les plus bas ont été atteints pendant les années de crises militaro-politiques (1996, 1997, 2002 et 2003) où leur valeur correspond à peine à la moitié de la moyenne de la période 1986-2004⁶⁸. Cela constitue une contrainte majeure pour le secteur privé car l'épargne est la fonction principale de l'investissement.

Conclusion

En conclusion, le secteur privé centrafricain en général et son secteur productif font face à d'importantes contraintes pour investir dans leurs activités, ce qui a pour conséquence la non compétitivité des entreprises et par conséquent celle de l'économie centrafricaine toute entière. Ces contraintes sont l'insuffisance de financement du secteur, l'étroitesse du marché, l'environnement réglementaire et juridique non propice incluant des problèmes fiscaux, les problèmes de formation et l'information.

⁶⁸ AHO G., STEFANINI D., 2006.Promouvoir les sources de financement intérieur. Un des plus grands défis dans la lutte contre la pauvreté. PNUD, RCA.

CHAPITRE III :

**CARACTERISATION DES CONTRAINTES
D'INVESTISSEMENT DES PETITS PRODUCTEURS
AGRICOLES DE LA ZONE PERI-URBAINE DE BANGUI**

Introduction

L'économie centrafricaine demeure essentiellement basée sur l'agriculture. Les conditions agro-écologiques de réalisation de cette activité sont très favorables. Elles répondent aux besoins des plantes et permettent une diversification des productions. La végétation est très diversifiée, offrant de larges pâturages pour l'élevage transhumant, des domaines à vocation cynégétique et d'importantes réserves forestières.

Malgré ces énormes potentialités, les résultats de l'activité agricole sont mitigés et le développement de ce secteur est bloqué. Ces contraintes trouvent leur origine dans l'exercice des activités agricoles, car la bonne santé d'une agriculture dépend tout d'abord de l'investissement consenti par les producteurs dans leurs exploitations.

Dans la zone périurbaine de Bangui, les petits producteurs ne dérogent pas à cette règle qui en fait caractériser l'ensemble des petits producteurs exerçant dans le secteur agricole en Centrafrique.

Ainsi nous allons dans ce chapitre de présenter d'abord les caractéristiques des exploitations agricoles dans la zone périurbaine de Bangui, et ensuite de mettre en évidence les contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricoles dans la zone périurbaine de Bangui.

I - Caractéristiques des exploitations agricoles dans la zone périurbaine de Bangui

1.1. Productions végétales

Les productions végétales s'organisent autour des cultures vivrières, puisque dans cette zone les cultures d'exportation sont inexistantes. La plupart des cultures dites vivrières contribuent de façon significative aux revenus des familles.

Le système cultural est dominé par une agriculture extensive, itinérante sur brûlis, avec une utilisation quasi marginale des intrants agricoles (semences, matériel végétal amélioré, pesticides et engrais) ainsi qu'une faible utilisation des techniques culturales de haute productivité. Le feu reste le mode de défrichage le plus utilisé. La fragilisation rapide de la structure des sols par l'utilisation abusive de ces feux de brousse ainsi que la perte trop rapide de la fertilité des sols contribuent à des faibles rendements agricoles, d'où la colonisation continue de nouvelles terres et l'éloignement des champs.

Tableau 2 : Productions végétales dans la zone périurbaine de Bangui

Cultures	Fréquence (%)
Manioc	55
Arachide	25
Maraîchage	12
Maïs	8

Source : Notre enquête, Novembre 2012.

Ce tableau montre que le manioc est cultivé dans 55% des exploitations agricoles et occupe plus de 70% des terres cultivées. Selon les producteurs, ce choix s'explique par le fait que c'est l'aliment de base de la quasi-totalité des centrafricains et en même temps une importante source de revenu agricole. En outre, il se conserve bien au champ et sa demande intérieure est importante et progresse avec la croissance de la population.

Ensuite vient l'arachide qui occupe la deuxième place des cultures vivrières dans 25% des exploitations agricoles. Elle est utilisée sous plusieurs formes dans l'alimentation humaine et ainsi que dans la pharmacopée traditionnelle selon les producteurs.

Par ailleurs, les cultures maraîchères occupent la troisième place dans 12% des exploitations agricoles. L'éventail des légumes cultivés est relativement important et on trouve des choux, concombres, poivrons, navets, poireaux, tomates, carottes, aubergines, haricots, courgettes, etc.

Le maïs fait également parti des productions végétales de cette zone, il occupe la quatrième place dans 8% des exploitations. Il rentre également dans l'alimentation des populations en même temps qu'elles leur procurent des revenus. Il est aussi utilisé dans l'alimentation animale (fabrication de provende) et en même temps, les sous produits sont source de fumure organique.

Les itinéraires techniques pratiqués par les exploitants dans cette zone restent quasiment identiques. Les différentes phases de mise en place des cultures sont les suivantes : la préparation du sol en mars et avril, le semis en avril et mai, le sarclage 2 semaines après le semis et la récolte en juillet et août. Toutefois, compte tenu des effets du changement climatique au cours de ces dernières années, les itinéraires

techniques subissent parfois de variation d'une année à l'autre. Les cultures maraîchères quant à elles sont plus pratiquées en saison sèche.

L'entretien de la fertilité des sols cultivés se fait par l'apport organique à court terme et la jachère à moyen terme pour une durée moyenne qui se réduit d'année en année. A l'exception des cultures maraîchères, l'utilisation des intrants est quasi inexistante.

Les productions agricoles sont vendues aux marchés des villages de la zone. Leur écoulement est facilité par les commerçantes venues de Bangui. La commercialisation des productions végétales est pour la plupart réservée aux femmes car les hommes s'occupent du défrichage et de labour dans les exploitations. Le revenu qu'elles encaissent permet aux ménages de se procurer des produits de première nécessité.

En général, les prix des produits sont instables. Toutefois, la production végétale occupe la première place dans la formation du revenu total des ménages en zone périurbaine de Bangui.

1.2. Productions animales

Deux types de production animale sont pratiqués dans la zone périurbaine de Bangui : le petit élevage (caprins, ovins, porcins, volailles) et l'élevage des bovins.

Dans cette zone l'élevage est peu développé et se résume à quelques têtes pour la plupart des ménages. Cette situation est causée par la présence de certaines maladies qui sévissent dans cette zone et qui ont provoqué la mort de plusieurs volailles au cours des dernières années. Le manque d'organisation des éleveurs est le principal frein au développement de cette spéculation. A cela s'ajoute une insuffisance de services vétérinaires, la non amélioration de la race, de l'habitat et de l'alimentation des animaux.

Tableau 3 : Productions animales dans la zone périurbaine de Bangui

Elevage pratiqué	Fréquences (%)
Volailles	73
Petits ruminants (ovins et caprins)	20
Porcins	4
Bovins	3

Source : Notre enquête, Novembre 2012.

Le graphique ci-dessus montre que l'élevage le plus répandu dans les exploitations de la zone périurbaine de Bangui est celui de volailles avec 73%, suivi des petits ruminants avec 20% et de porcins et bovins respectivement avec 4% et 3%.

La volaille est en majeure partie conduite en élevage traditionnelle. Cet élevage traditionnel, outre l'intérêt portant sur l'autosuffisance alimentaire des ménages, produit également des revenus ainsi que de la matière organique.

Les porcins sont élevés dans cette zone en système familial pour la commercialisation et l'autoconsommation.

L'élevage des bovins est peu dominant dans cette zone, l'intérêt de cet élevage porte sur l'apport des revenus, et l'approvisionnement des marchés locaux en viande, la production de fumure organique et la valorisation des sous produits (peau, cuir, cornes, sang...).

Toutefois, la taille moyenne d'élevage par exploitation reste très faible pour toutes les espèces élevées. Par ailleurs, les exploitations agricoles intégrant à la fois l'agriculture et l'élevage sont très peu nombreuses.

Les principales sources d'alimentation de ces animaux sont le pâturage naturel et la basse-cour. Les principales maladies du bétail répertoriées au niveau du village sont la parasitose, la fièvre aphteuse, l'éruption cutanée, la peste aviaire, la coccidiose. Les animaux malades ne sont parfois pas soignés et meurent du fait de l'absence des agents vétérinaires dans les villages.

Les animaux sont vendus dans les villages et facilement écoulé grâce aux commerçants venus de Bangui et ceux qui sont de passages dans la zone. Comme pour les produits végétaux, les prix des animaux sont instables. Il est à noter que dans la zone périurbaine de Bangui la majorité des petits exploitants préfèrent pour la plupart consommé leurs productions que de les commercialiser. En général ils les vendent pour faire face aux dépenses de santé et de scolarisation.

II - Principales contraintes à l'investissement des producteurs agricoles dans la zone périurbaine de Bangui

Comme nous le savons, aucune activité économique n'est exempte de contraintes pour celui qui s'y livre. C'est ainsi que nous avons essayé dans cette étude de chercher à connaître les principales contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricoles de la zone périurbaine.

Les résultats des enquêtes ont montré que les principales contraintes demeurent le faible revenu et le manque de financement, le problème de statut foncier et les pesanteurs socioculturelles.

2.1. Faible revenu et manque de financement

En RCA en général et dans la zone périurbaine en particulier, la question de financement et d'octroi de crédit demeure la principale contrainte des ménages dans leur perspective d'investissement, car le financement est le principal moteur pour le développement de toute activité économique.

Les enquêtes ont révélé que le niveau du revenu des producteurs est extrêmement faible, ce qui est un handicap majeur pour l'investissement puisque c'est le niveau du revenu qui oriente l'épargne et elle à son tour va stimuler l'investissement.

Dans la zone, aucun producteur enquêté n'a accès au financement ou pu bénéficier d'un crédit agricole de la part d'une institution financière. Cette situation fait que ces producteurs ont du mal à se procurer des équipements agricoles utiles pour la réalisation de leurs travaux, ce qui devrait favoriser l'augmentation des superficies cultivées et réduire la pénibilité des travaux manuels

La question d'accès au crédit en milieu rural et de l'appui aux producteurs, surtout pour les plus pauvres, reste donc entière. La majorité de la population rurale centrafricaine en général et celle de la zone périurbaine de Bangui en particulier se trouve privée de services financiers. L'exemple des politiques de développement agricole mises en œuvre dans les pays asiatiques lors des décennies passées montre que l'accroissement de l'accès aux services financiers peu coûteux peut impulser la croissance dans le milieu rural et favoriser la réduction de la pauvreté. Or, les ruraux pauvres d'Afrique de l'Ouest et du Centre accèdent rarement aux capitaux nécessaires pour financer des activités rémunératrices, agricoles et non agricoles.

Ne disposant pas d'épargne, ni de possibilité d'accès au crédit, les petits producteurs sont contraints d'exercer dans les branches d'activité qui nécessitent peu d'investissement, mais qui sont aussi moins performantes.

En Centrafrique, sur le plan national, les volumes d'épargne et de crédit (respectivement 2,5 milliards et 900 millions en 2003) font partie des plus faibles en

Afrique subsaharienne⁶⁹. Le secteur de l'épargne et du crédit en milieu rural centrafricain est peu développé et les données enregistrées sont insignifiantes, malgré la mise en place d'une « Banque de Crédit Agricole et de Développement » (BCAD) qui fut liquidée en 1987, à la suite d'une mauvaise gestion. Plus précisément, les populations rurales bénéficiaient de crédits-intrants pendant les années où le coton et le café étaient encore rentables.

Les études portées sur la question montrent que le secteur de la microfinance se trouve encore à un stade très embryonnaire, les sources de crédit informelles et formelles étant souvent trop coûteuses ou inaccessibles pour les petits producteurs.

Tableau 4 : Revenu agricole des petits producteurs de la zone périurbaine

Revenu agricole en FCFA	Fréquences (%)
< 50.000	70
50.000 à 100.000	29
>100.000	1

Source : Notre enquête, Novembre 2012

Le tableau montre que 70% des petits producteurs ont un niveau de revenu agricole inférieur à 50.000 FCFA, tandis que 29% dispose d'un revenu allant de 50.000 à 100.000 FCFA et seulement 1% excède 100.000 FCFA par an. Cette différence de revenu agricole entre producteurs s'explique par la superficie cultivée.

Ce problème de faible revenu et du manque de financement a des conséquences sur l'accès aux intrants et matériels agricoles dans la zone périurbaine de Bangui.

En effet, la culture attelée qui devait permettre une augmentation de la surface cultivée est inexistante dans la zone périurbaine. Cela conduit à une faible superficie cultivée au cours des dernières décennies qui vont entraîner à son tour une faible production, donc un faible revenu. Pourtant l'initiative de promotion de la culture attelée lancée dans les années 60 en RCA avait pour objectifs de : (i) favoriser l'intégration de l'agriculture et de l'élevage ; (ii) augmenter la taille de l'exploitation et éventuellement diversifier les choix de productions ; (iii) réduire la pénibilité du travail par l'utilisation de la charrue et des

⁶⁹ AHO G., NIANG O. et MBETID-BESSANE E., 2006. Enjeux, obstacles, et perspectives de réduction de la pauvreté en milieu rural. PNUD, Bangui.

autres outils de travail ; (iv) favoriser le transfert du fumier et de la terre de parc sur les parcelles de culture ; (v) offrir l'opportunité d'accroître les revenus de l'exploitation⁷⁰.

Mais l'accroissement de cette technologie reste limité à cause du faible niveau de revenu agricole. Elle est rendue encore plus difficile par l'absence d'un système de crédit pouvant permettre d'acquérir l'attelage et les outils de traction ainsi que la possibilité d'accéder à la main-d'œuvre nécessaire pour l'essouchage des parcelles nouvellement défrichées.

L'accès difficile aux intrants (semences améliorés, produits vétérinaires, engrais, pesticides...) pour les productions agricoles est surtout lié à leur coût élevé. La plupart des producteurs enquêtés avouent qu'ils n'utilisent jamais des intrants qui restent le privilège des producteurs réunis en groupement. Cela fait que leurs produits ne peuvent pas être de bonne qualité et capables de résister à certaines maladies.

A l'exception des cultures de rentes (café et coton) où les intrants étaient fournis à crédit par les structures d'encadrement, les producteurs de vivriers n'ont jamais eu accès aux intrants. Pour le cas particulier des fertilisants, les prix des engrais au seuil de l'exploitation sont de quatre à six fois plus élevés en Afrique que dans le reste du monde comme le montre une étude du FIDA (Fonds international de développement agricole).⁷¹

Les données comparatives des pays de la sous-région placent la RCA loin derrière dans le classement de l'utilisation d'intrants (quantité totale d'engrais rapportée à la superficie arable totale) avec 0,6 kg/ha contre 5,0 kg/ha pour le Cameroun⁷².

2.2. Problème de statut foncier

Les résultats de notre étude montrent que l'une des principales contraintes à l'investissement des petits producteurs agricoles de la zone périurbaine est la question du statut foncier.

Les quelques producteurs qui peuvent investir dans le secteur agricole ne le font pas du fait qu'ils ne disposent pas de statut foncier leur permettant d'avoir un droit de propriété

⁷⁰ OUIKON H., 2002. Problématique de développement agricole en République Centrafricaine et perspectives de recherche. Actes du colloque, Garoua, Cameroun.

⁷¹ AUDINET et al, 2005. Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement: investissement rural et politiques porteuses, FIDA.

⁷² AHO G., NIANG O. et MBETID-BESSANE E., 2006. Enjeux, obstacles, et perspectives de réduction de la pauvreté en milieu rural. PNUD, Bangui.

sur les terres qu'ils cultivent car ils peuvent être déguerpis d'un moment à l'autre par l'Etat ou les détenteurs des titres fonciers.

La terre constitue l'un des facteurs importants de la dynamique du développement agricole. En effet une situation précaire du statut foncier ne peut pas permettre l'investissement dans l'arboriculture par exemple puisqu'à tout moment le producteur peut être spolié de sa terre au profit de l'urbanisation.

Les plans d'aménagement consistent essentiellement au classement des espaces agricoles dans le domaine public. Cette situation a pour conséquence directe la réduction de l'espace de production agricole privée au profit du développement urbain ou d'aménagement agro-industriel. D'où l'insécurité foncière qui en résulte avec le risque d'expropriation quasi permanente par l'Etat des espaces agricoles classés. Avec la libéralisation, l'insécurité foncière liée au phénomène d'urbanisation est donc plus forte.

2.3. Pesanteurs socioculturelles

Outre ces deux contraintes citées plus haut, les pesanteurs socioculturelles constituent un réel frein au progrès. Ainsi, des petits producteurs dynamiques et entreprenants hésitent à trop « réussir », de peur d'être mal vus, voire envoûtés. Les agriculteurs produisant beaucoup sont d'ailleurs souvent soupçonnés eux-mêmes de pratiques fétichistes. Ces pratiques occultes créent un état de frustration puisqu'elles représentent un frein réel pour le développement agricole dans les villages.

En effet, le secteur agricole constitue un secteur stratégique pour la lutte contre la pauvreté et la faim. Fort de ce qui précède, le Gouvernement et les organismes œuvrant dans ce secteur doivent réaliser une performance soutenue et durable de l'activité agricole en mettant un accent particulier sur les petits producteurs agricoles.

La politique consiste à lever les contraintes afin de favoriser l'investissement des petits producteurs agricoles afin de favoriser l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur agricole et d'assurer également la sécurité économique des pauvres en milieu rural.

Ainsi nous suggérons au gouvernement d'organiser la politique de relance des performances du secteur agricole dans la zone périurbaine autour de trois axes.

3. Recommandations

Axe n°1 : Renforcement de capacités financières de s petits producteurs agricoles

Le gouvernement, afin de remédier aux problèmes de financement et de faiblesse du niveau de revenu des petits producteurs de cette zone, devra développer une politique visant à octroyer des financements aux petits producteurs à travers de microcrédit afin de faciliter l'accès aux intrants et aux équipements agricoles.

Pour ce fait, le gouvernement doit favoriser l'implantation des établissements de microfinance dans les villages afin de permettre aux petits producteurs d'accéder facilement au microcrédit et de ce fait d'augmenter la production afin de disposer de revenu conséquent pour réaliser des investissements dans leurs activités.

Axe n°2 : Protection foncière des petits producteurs

Le problème de statut foncier constitue l'une des contraintes majeures dont éprouvent les petits producteurs agricoles de cette zone. L'Etat doit créer des centres agricoles dans la zone périurbaine pour sécuriser les petits producteurs. La garantie de terre offerte par ces centres agricoles aux petits producteurs les encouragera à réaliser des investissements.

Axe n°3 : Levée de pesanteurs socioculturelles

La question de pesanteurs socioculturelles étant une contrainte majeure à l'investissement, le gouvernement doit s'attaquer à ce problème en organisant une journée nationale de réflexion pour qu'une solution durable puisse être trouvée afin de mettre les producteurs dans les meilleures conditions sociales d'investissement.

Conclusion

Les contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricoles dans la zone périurbaine de Bangui sont nombreuses et varient peu d'une exploitation à une autre. Les petits producteurs agricoles éprouvent des contraintes quasi identiques dans leurs activités aussi en production végétale qu'en production animale.

Les exploitations agricoles sont caractérisées par une productivité du travail faible, un système de culture ou d'élevage sans intrants modernes et l'utilisation des outils agricoles rudimentaires, ce qui conduit à un faible niveau de production et de revenu limitant ainsi les investissements agricoles.

Les petits producteurs considèrent que le manque de financement et le faible niveau du revenu constituent la première contrainte au financement agricole, suivis du problème foncier et de pesanteurs socioculturelles. Si ces contraintes sont levées, l'investissement agricole dans la zone périurbaine serait relancé.

CONCLUSION GENERALE

L'objectif assigné à l'étude était d'analyser les contraintes liées à l'investissement des petits producteurs agricoles dans la zone périurbaine de Bangui.

Les résultats de l'étude obtenus montrent que plusieurs contraintes limitent l'investissement agricole des petits producteurs de la zone périurbaine de Bangui, notamment le faible revenu et le manque de financement, le problème de statut foncier et les pesanteurs socioculturelles. Toutefois, le faible revenu et le manque de financement restent la principale contrainte à l'investissement agricole. Ainsi, les deux hypothèses émises sont confirmées.

En effet, pour lever ces contraintes et relancer l'investissement agricole dans la zone périurbaine de Bangui, trois mesures peuvent être prises par le gouvernement. Il s'agit du renforcement de capacités financières des petits producteurs agricoles, leur protection foncière et la levée de pesanteurs socioculturelles.

Le gouvernement, afin de remédier aux problèmes de financement et de faiblesse du niveau de revenu des petits producteurs de cette zone, devra développer une politique visant à octroyer des financements aux petits producteurs à travers de microcrédit afin de faciliter l'accès aux intrants et aux équipements agricoles. Pour ce fait, il doit favoriser l'implantation des établissements de microfinance dans les villages afin de permettre aux petits producteurs d'accéder facilement au microcrédit et de ce fait d'augmenter la production afin de disposer de revenu conséquent pour réaliser des investissements dans leurs activités.

Le problème de statut foncier constitue l'une des contraintes majeures dont éprouvent les petits producteurs agricoles de cette zone. L'Etat doit créer des centres agricoles dans la zone périurbaine pour sécuriser les petits producteurs. La garantie de terre offerte par ces centres agricoles aux petits producteurs les encouragera à réaliser des investissements.

La question de pesanteurs socioculturelles étant une contrainte majeure à l'investissement, le gouvernement doit s'attaquer à ce problème en organisant une journée nationale de réflexion pour qu'une solution durable puisse être trouvée afin de mettre les producteurs dans les meilleures conditions sociales d'investissement.

Ceci étant, le renforcement de capacités financières des petits producteurs agricoles de la zone périurbaine de Bangui par la microfinance peut-il être le catalyseur d'un investissement agricole dynamique en Centrafrique ?



BIBLIOGRAPHIE

- ❖ AHO G., NIANG O. et MBETID-BESSANE E., 2006. Enjeux, obstacles, et perspectives de réduction de la pauvreté en milieu rural. PNUD, Bangui.
- ❖ AHO G., STEFANINI D., 2006. Promouvoir les sources de financement intérieur. Un des plus grands défis dans la lutte contre la pauvreté. PNUD, Bangui.
- ❖ AUDINET et al, 2005. Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement: investissement rural et politiques porteuses, FIDA.
- ❖ Banque mondiale, 2006. Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale du Cadre Intégré pour l'Assistance Technique Liée au Commerce, RCA, Bangui.
- ❖ DIDONNA A., 1993. Crédit rural en Centrafrique. Rapport de séminaire organisé par le Crédit Mutuel de Centrafrique, Bangui.
- ❖ Economie informelle et tontines. <http://afrique.pluriel.ruwenzori.net>
- ❖ FAO, 2008. L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique : les défis du changement climatique. Rapport national d'investissement, Syrte, Jamahiriya arabe libyenne.
- ❖ FAO, 2012. Les contraintes de l'investissement des petits exploitants dans le secteur agricole. Champ d'application de l'étude proposé à la consultation en ligne. Rome.
- ❖ Guerrien B., 1997. Dictionnaire d'analyse économique. Microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc. Editions La Découverte, Paris.
- ❖ [Http/ :www.sangonet.com](http://www.sangonet.com)
- ❖ ICASSES, 2007. Etude sur la localisation des unités économiques à Bangui, RCA.
- ❖ ICASSES, 2008. Profil socioéconomique de Bangui, RCA.
- ❖ KOUADIO KONAN A., 2007. Investissements et dynamique de la pauvreté en milieu agricole ivoirien. Réseau de recherche : Politiques Economiques et Pauvreté (PEP-PMMA). Rapport final, PMMA 10476. Université d'Abidjan-Cocody/CIRES.
- ❖ KOULOUNGOU M. et al, 2006. Etude du potentiel d'exportation de services. Centre du commerce international, CNUCED/OMC, RCA.
- ❖ MALO D., 2011. Cours de méthodologie de recherche. Université de Bangui.

- ❖ MANGOUMBALA P., Osons maintenant mais autrement pour un autre développement, Université de Paris XII.
- ❖ MASIERI W. , 2008. Statistique et Calcul des probabilités. Edition Dalloz, Paris.
- ❖ MBETID-BESSANE E., 2012. Spécificités économiques de l'agriculture. Cours d'économie rurale, Université de Bangui.
- ❖ MBETID-BESSANE E., 2012. Economie et gestion de l'exploitation agricole. Cours d'économie rurale, Université de Bangui.
- ❖ Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale, 2007. Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 1^{ère} génération, Bangui.
- ❖ Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale, 2011. Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 2^{ème} génération, Bangui.
- ❖ Ministère du commerce et de l'industrie, 2007. Le secteur industriel de la RCA, Bangui.
- ❖ Ministère du développement rural, 1984. Conférence annuelle des responsables du développement rural, Bangui.
- ❖ Ministère du développement rural, 1988. Perspectives et stratégies du développement rural, Bangui.
- ❖ Ministère du développement rural, 1995. Enquête dans le village Gouzé en RCA, Bangui.
- ❖ Ministère du développement rural, 2011. Stratégie du Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, Bangui.
- ❖ MONKAM A., et al, 2005. Etude d'impact des accords de partenariats économiques. Projet 083 - Centrafrique, Bangui.
- ❖ NEPAD/PDDAA/FAO, 2005. Programme national d'investissement à moyen terme. TCP/CAF/2095. NEPAD Réf. 05/43 F, RCA, Bangui.
- ❖ NGAWEN J., 2009. Contraintes au développement du secteur privé et pauvreté en RCA. Mémoire de master 2 en Gestion de la Politique Economique. Université de Yaoundé 2, Cameroun.
- ❖ NKOUKA L., 2010. La problématique du financement du secteur privé en Centrafrique, Bangui

- ❖ OUIKON H., 2002. Problématique de développement agricole en République centrafricaine et perspectives de recherche. Actes du colloque, Garoua, Cameroun.
- ❖ Paul Le Robert, 2010. Dictionnaire de français. Sejer, Paris.
- ❖ PINAUD M. , 2003. Manuel de recherche en sciences sociales, Paris.
- ❖ Wikipédia, Encyclopédie libre.
- ❖ www.publicprivatedialogue.org



ANNEXES

ANNEXE 1 : RAPPORT DE STAGE

Effectué au

Bureau d'Appui au Développement Rural (BADR)

Du 1^{er} au 30 octobre 2012

Par M. Josias-Freud AMONO

Novembre 2012

Introduction

Pour la réalisation d'un travail de recherche d'un mémoire de maîtrise en Sciences Economiques à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, chaque étudiant doit passer un stage pratique d'au moins trois semaines dans une institution ou une entreprise ayant un rapport avec son thème choisi.

L'objectif de ce stage est de permettre à l'étudiant de collecter les données nécessaires pour la rédaction de son mémoire. Il lui permet aussi de cerner et de comprendre les réalités de terrain.

Notre thème « Analyse des contraintes de l'investissement des petits producteurs agricoles dans la zone périurbaine de Bangui » nous a amené à choisir le BADR (Bureau d'Appui au Développement Rural), comme centre de stage.

I - Présentation

Le BADR est un groupement d'intérêt économique (GIE) immatriculé sous le numéro 2002/C509. Créé le 7 juin 2002 par les spécialistes du développement rural, le BADR est une organisation non gouvernementale. Il a pour mission:

- Assurer la maîtrise d'ouvrage des projets et programmes de développement rural et périurbain ;
- Assurer la maîtrise d'œuvre des actions de recherche, de développement, de vulgarisation, d'animation et d'appui conseil ;
- Assurer les études des marchés, des filières agro-sylvo-pastorales et des systèmes de production ;
- Rechercher les débouchés et appuyer la commercialisation des produits agricoles, pastoraux et extra-agricoles ;
- Assurer l'approvisionnement en intrants des producteurs (semences améliorées, engrais, pesticides, produits vétérinaires, etc.) et matériels agricoles sur demande ;
- Appuyer les organisations paysannes et rurales en les aidant à assurer des fonctions économiques viables ;
- Appuyer les femmes rurales dans la transformation des produits agricoles et les autres activités génératrices de revenus ;

- Aider à la pérennisation du système de crédit mis en place par les organisations paysannes ;
- Aider à l'installation des jeunes producteurs ruraux ;
- Assurer la formation à la carte des agents de développement ;
- Intercéder auprès des bailleurs de Fonds pour le financement des projets paysans ;
- Collaborer avec les institutions et les organismes poursuivant les mêmes objectifs.

Pour accomplir ces missions, le BADR dispose des compétences variées :

- Economistes ruraux ;
- Sociologues ruraux ;
- Agronomes ;
- Vétérinaires ;
- Technologues agroalimentaires ;
- Forestiers ;
- Géographes ;
- Ingénieurs de génie rural.

II - Déroulement du stage

Notre stage qui a commencé le 1^{er} octobre pour finir le 30 octobre 2012, a été scindé de la manière suivante :

- La première phase a consisté en des consultations bibliographiques au niveau du BADR ;
- La deuxième phase a permis de consulter des documents au niveau d'autres institutions (Institut Centrafricain de la Recherche Agricole, Agence Centrafricaine de Développement Agricole, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Ministère du Commerce et de l'Industrie).

A l'issue de ces deux étapes nous avons eu à reformuler le projet de recherche.

- La troisième phase a consisté à élaborer et tester les outils d'investigation ;
- La quatrième phase est celle de détermination des échantillons : les villages à couvrir et le nombre d'enquêtés ;

- La cinquième phase est celle de l'enquête auprès des agriculteurs. La dernière phase est celle de dépouillement, de traitement des données et de rédaction du rapport.

Conclusion

Le stage au BADR a permis de comprendre le fonctionnement dudit Bureau et de collecter les données utiles à notre travail. Ce travail s'est déroulé dans une atmosphère appréciable tant au niveau du Bureau qu'aux lieux d'enquête malgré la réticence de certains agriculteurs à livrer les informations. C'est un atout de confronter les théories reçues des enseignements universitaires avec les réalités.

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE

I. Identification de l'enquêté(e)

1. Nom(s) :
2. Prénom(s) :
3. Age :
4. Sexe : Masculin /__/ Féminin /__/
5. Catégorie socioprofessionnelle :
6. Niveau d'étude : Non scolarisé/__/ Primaire/__/Secondaire /__/Universitaire/__/

II. Présentation du cadre d'étude

7. Avez-vous un projet à réaliser ? Non/__/ Oui/__/si oui, lequel ?
8. Quel est le mode de culture que vous pratiquez ?
Culture manuelle/__/ ; Culture attelée/__/ ; Culture motorisée/__/
9. Culture vivrières pratiquées par ordre d'importance
10. Elevage pratiqué : Bovins/__/ ; Caprins/__/ ; Porcins/__/;Ovins/__/

III. Conditions du travail

11. Quelle est la superficie de votre exploitation agricole ?
12. Comment travaillez-vous ?
Seul(e)/__/. ; En famille/__/ ; Entraide/__/ ; Invitation/__/
13. Comment faites-vous pour acheter les équipements agricoles ?
14. Utilisez-vous des intrants ?
Oui/__/ ; Non /__/ Si non pourquoi ?
15. Avez-vous un statut foncier ? Oui...; Non
16. Bénéficiez-vous de crédit ou de subvention ? Non/__/ Oui/__/
17. Revenu monétaire de l'exploitant : Vivrier/__/Vivrier+ Elevage/__/Non agricole/__/
18. Combien vous tirez comme revenu de vente de vos produits ?
19. Ce revenu vous permet-il d'acheter vos matériels agricoles ? Oui/__/Non/__/

IV. Contraintes et stratégies

20. Quelles sont les cinq principales contraintes liées à votre activité ?
21. Adoptez –vous quelles stratégies vis-à-vis de ces contraintes ?

TABLE DES MATIERES

Dédicace	1
Remerciements	2
Liste des tableaux	3
Listes des sigles et abréviations	4
Résumé	5
Introduction générale	6
Chapitre I : Cadre théorique et démarche méthodologique	9
Introduction	10
I – Cadre théorique	10
1.1. Revue de la littérature et problématique	10
1.1.1. Revue de la littérature	10
1.1.2. Problématique	16
1.2. Objectifs, hypothèses de recherche et modèle d'analyse	19
II. Démarche méthodologique et terrain de recherche	20
2.1. Terrain de recherche	20
2.1.1. Caractéristiques du terrain de recherche	21
2.1.2. Délimitation de champ de l'étude et échantillonnage	24
2.2. Technique de collecte de données	24
Conclusion	24
Chapitre II : Analyse des contraintes de l'investissement du secteur privé en Centrafrique	26
Introduction	27
I. Caractéristiques du secteur privé centrafricain	28
1.1. Secteur rural	28
1.1.1. Agriculture et élevage	28
1.1.2. Forêt, pêche, chasse, et cueillette	29
1.2. Secteur formel	31
1.2.1. Secteur industriel	31
1.2.1.1. Agro-industrie	31
1.2.1.2. Industries forestières	32
1.2.1.3. Diverses industries de production	32
1.2.1.4. Industries minières	32
1.2.1.5. Industries de services	33

1.2.2. Services financiers	37
1.2.3. Secteur artisanal et commercial	37
1.2.3.1. Filières artisanales	37
1.2.3.2. Filière commerciale	38
1.3. Secteur informel	38
II. Contraintes liées à l'investissement du secteur privé centrafricain	40
2.1. Manque de financement	40
2.2. Insécurité juridique et judiciaire	42
2.3. Etroitesse du marché	42
2.4. Environnement législatif et réglementaire	43
2.5. Besoins en formation	44
2.6. Insécurité physique	44
2.7. Accès à l'électricité	45
2.8. Faible niveau de l'épargne privée	45
Conclusion	46
Chapitre III : Caractérisation des contraintes d'investissement des petits producteurs agricoles de la zone périurbaine de Bangui	47
Introduction	48
I. Caractéristiques des exploitations agricoles dans la zone périurbaine de Bangui	48
1.1. Productions végétales	48
1.2. Productions animales	50
II. Principales contraintes à l'investissement des producteurs agricoles dans la zone périurbaine de Bangui	51
2.1. Faible revenu et manque de financement	52
2.2. Problème de statut foncier	54
2.3. Pesanteurs socioculturelles	55
Conclusion	56
Conclusion générale	57
Bibliographie	59
Annexes	63
Annexe 1 : Rapport de stage	64
Annexe 2 : Questionnaire	68